



ASSISTANT DE PRODUCTION

MARSEILLE

FORMATIONS 2024 -2025

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

LIEU DE FORMATION

Epopée Village

6 rue Bertheot

13014 Marseille

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Fax : 01 40 30 22 35 - www.cefpf.com - info@cefpf.com

SOMMAIRE GENERAL

Le CEFPF en quelques mots	PAGES4-5
Nos engagements	PAGES6-11
L'assistant de production	PAGES12-20
Le Certificat	PAGES21-23
Programme détaillé	PAGES24-42
Conditions générales de vente	PAGE 43



LE CEFPF

33 ANS DE FORMATION AUX MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL

La démarche du CEFPF un projet pédagogique à caractère professionnel et une exigence de qualité

Créé en décembre 1992, le CEFPF a été l'initiateur de stages de formation destinés à répondre aux besoins des professionnels du secteur cinématographique et audiovisuel, souhaitant développer ou actualiser leurs connaissances en matière de production de films. Plus de 10 000 professionnels du film, intermittents du spectacle ou salariés permanents des sociétés de production et de diffusion ont, jusqu'à présent, participé à ces formations.

Certification QUALIOPI

Le CEFPF est certifié QUALIOPI depuis décembre 2020. A ce titre, il répond aux critères de qualité définis dans le référentiel : communication de son offre, formations adaptées aux besoins, accompagnement et suivi des apprenants, formation continue des formateurs, investissement dans l'environnement professionnel et l'innovation pédagogique, démarche d'évaluation permanente des apprenants et des dispositifs.

Il aide le responsable pédagogique à mettre en œuvre les actions pédagogiques correctives durant le stage si nécessaire. Le formateur référent peut, à la demande des stagiaires, assurer des entretiens individuels.

DES FORMATIONS DISPENSEES PAR DES PROFESSIONNELS POUR DES PROFESSIONNELS

L'ensemble de cette action est supervisé par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent.

Le responsable pédagogique est le garant de l'organisation générale du stage. Il s'assure du bon déroulement de la formation et propose, le cas échéant, les actions pédagogiques correctives. Le responsable pédagogique est assisté dans son action par le formateur référent.

Ce dernier est l'interlocuteur direct des stagiaires qui peuvent se référer à lui quel que soit le problème pédagogique qu'ils rencontrent.

Le CEFPF fait appel exclusivement à des professionnels pour dispenser les formations. Le recours à un grand nombre de ces professionnels – producteurs, représentants d'institutions publiques ou de sociétés de gestion collective, avocats, responsables d'organismes de diffusion... – permet de garantir l'actualité des connaissances transmises, la spécialisation des interventions ainsi que la diversité des savoirs et des savoir-faire. Le nombre et la diversité des formateurs intervenant au CEFPF rendent nécessaire le respect d'une « démarche qualité », fondée sur un travail de sélection et d'orientation préalable des candidats, une coordination pédagogique des interventions, assurée par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent associés à chaque formation, la contribution d'experts chargés du conseil et de l'ingénierie pédagogique, le suivi post-formation et l'accompagnement des stagiaires.



NOS ENGAGEMENTS QUALITÉ

Évaluation pédagogique en fin de parcours :

A chaque fin de semaine :

Les stagiaires effectuent un bilan sur le contenu pédagogique de la formation au moyen de questionnaires d'évaluation analysés par le directeur pédagogique.

En fin de formation (à chaud) :

Les stagiaires évaluent la méthode pédagogique pratiquée pendant la formation.

Une évaluation des acquis en fin de formation

Toutes les formations du CEFPPF donnent lieu à une évaluation des acquis en fin de parcours, sous la forme de test ou d'examen avec un jury de professionnels. Cette évaluation permet à chaque participant d'identifier ses nouveaux acquis pour valoriser son CV ainsi que ses marges de progression. Elle est conçue comme un outil de valorisation des compétences en vue de développer l'employabilité des candidats.



HANDICAP

NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS PAR LE HANDICAP !

Le CEFPF est engagé dans une démarche de diversité et d'égalité des chances. L'organisme de formation favorise l'accueil et l'accompagnement de tous ses apprenants. Un référent handicap est à votre disposition

1 personne sur 6 en France est en situation de handicap !

80% des handicaps sont invisibles !

1 personne sur 2 se retrouve confrontée à une situation de handicap au cours de sa vie de manière ponctuelle ou définitive.

En tant qu'organisme de formation et Centre de Formation des Apprentis (CFA), nous prenons la responsabilité d'adopter des pratiques non-discriminantes pour favoriser un égal accès aux savoirs pour tous.

COMMENT ? A QUI SE RENSEIGNER ?

Afin de réaliser leur formation dans de bonnes conditions, un (ou plusieurs) entretien(s) seront menés avec les apprenants en situation d'handicap. Ces entretiens ont pour but d'analyser les besoins de chaque apprenant en situation d'handicap au regard des spécificités de son projet de formation et d'évaluer si le centre de formation est à même à recevoir l'apprenant dans de bonnes conditions.

Selon la situation ils peuvent comporter des aides techniques, des aides humaines et / ou des aménagements de parcours. La mise en place de ces aides est effectuée par l'établissement et peut évoluer en cours d'année grâce à un suivi.

Il est important de prendre contact avec le référent handicap du CEFPF le plus tôt possible afin de prévoir la mise en place des aménagements, si cela est possible.

DE L'INSCRIPTION AU CEFPF A L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Chargé de l'inscription de l'apprenant, le référent handicap/directeur pédagogique construit avec lui son projet professionnel en prenant en compte les spécificités de son handicap. Aussi, veillant à ce que la formation se déroule au mieux, en tant qu'intermédiaire entre les formateurs et l'apprenant en situation d'handicap, le formateur référent aide le formateur à résoudre les problèmes qui peuvent survenir au cours de la formation de l'apprenant handicapé et se rend disponible pour recevoir les apprenants en situation de handicap lorsqu'ils en ressentent le besoin.

REFERENT HANDICAP

Michael LEBLANC

michael-l@cefpf.com

01 40 30 22 25



ENGAGEMENT SOCIÉTAL ET ENVIRONNEMENTAL

L'ÉVEIL ÉCOLOGIQUE

Depuis 2010, Le CEFPF soutient **Ecoprod** et sa démarche collective lancée en 2009 par des acteurs du secteur audiovisuel, visant à réduire l'impact environnemental de l'industrie.

En effet, le secteur audiovisuel émet environ 1 million de tonnes équivalent CO2 dans l'atmosphère chaque année, dont environ le quart est directement lié aux tournages.

Soutenus par l'ADEME et la DIRECCTE Ile-de-France, les quatre partenaires fondateurs, AUDIENS, la Commission du Film d'Île de France, France Télévisions et TF1, ont depuis 2009 été rejoints par le Pôle Media Grand Paris, le CNC, Film France et la CST.

<https://www.ecoprod.com>

ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES ET DIVERSITÉ SEXUELLE ET DE GENRE

Conscient que la formation, tout comme l'éducation, joue un rôle majeur dans la lutte contre les inégalités Femmes/Hommes, le CEFPF s'engage à respecter la parité dans ses recrutements et organisation d'examens de validation de connaissances.

SIGNALER UN INCIDENT :

La référente harcèlement du CEFPF est à votre disposition pour signaler tout incident (discrimination, harcèlement, violence sexuelle ou sexiste ...), de manière personnelle ou anonyme, et dans le respect de la confidentialité des échanges.

REFERENT HARCÈLEMENT

Corinne DANGAS
corinne-d@cefpf.com
01 40 30 22 25



NOS ENGAGEMENTS

Vous accompagner dans votre reconversion

Dès votre premier entretien, le responsable pédagogique vous aide à définir votre projet professionnel et à établir une stratégie pour le réaliser.

Le coaching personnel que nous vous proposons est un accompagnement sur mesure qui permet d'apprendre à mieux évaluer ses compétences transférables et à appréhender les situations de changement liées à votre projet de reconversion.

Vous garantir un accompagnement personnalisé pendant la formation

Tout au long du cursus, le responsable pédagogique et son équipe vous prépare à intégrer le milieu professionnel.

- Des entretiens ponctuels vous permettent d'évaluer vos acquis et de préciser vos objectifs professionnels.
- Des séances de coaching collectif et individuel vous préparent à la rédaction d'un CV efficace et d'une lettre de motivation adaptée à une offre de travail.
- Des ateliers consacrés à la recherche d'un stage en entreprise.

A l'issue de la formation, le CEFPP continue si vous le souhaitez à analyser vos démarches et peut vous aider à surmonter des obstacles ainsi qu'à atteindre vos objectifs.

Vous assurer un enseignement avec des professionnels en activité

De nombreux professionnels reconnus dans le secteur cinématographique et audiovisuel animent les cours :

- membres et responsables d'institutions publiques ou privées (CNC, CSA, Cinéma des régions, CCHSCT...), de syndicats professionnels, de chaînes de télé et d'organismes de diffusion,
- responsables et représentants de sociétés de gestion collective (SACD, SACEM, PROCIREP...),
- producteurs et distributeurs,
- auteurs, réalisateurs, scénaristes et script doctors, agents artistiques, cadres techniques de production et de réalisation...

Des experts (avocats, experts-comptables, assureurs, conseillers d'entreprise) interviennent également pour sensibiliser les stagiaires aux questions administratives, juridiques, financières, fiscales et sociales propres à l'entreprise de production.



CONDITIONS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION A LA FORMATION

- 1 **Analyse du projet professionnel du candidat** : possibilité d'un entretien en présentiel, téléphonique ou en visio.
- 2 **Étude de recevabilité de la candidature** (CV et lettre de motivation, questionnaire) : le responsable pédagogique analyse la corrélation entre le projet professionnel du candidat et le parcours pédagogique de la formation. Le candidat pourra alors être redirigé vers une autre formation en fonction de ses capacités.
- 3 **Réponse du service administratif sur l'acceptabilité du dossier du candidat** : envoi d'un mail
- 4 **Accompagnement du candidat pour les démarches administratives auprès de l'organisme financeur**
- 5 **Réponse envoyée par le financeur**
- 6 **Envoi de la convocation au candidat** : 10 jours avant le début du stage

Délais d'accès du traitement du dossier :

Selon l'organisme financeur (AFDAS, France Travail, Entreprise, CPF) il est conseillé de s'inscrire minimum 4 semaines avant le début de la formation.

En ce qui concerne Transition Pro et Financement Région (Province), il est conseillé de se rapprocher du CEFPP, au moins un

mois avant le début de la formation choisie



COMMENT FINANCER MA FORMATION?

Les financements de la formation professionnelle.

Plusieurs possibilités existent selon votre région, votre statut ou encore selon la façon dont vous envisagez votre parcours professionnel.

- **En tant que demandeur.euse d'emploi**

le CPF (Compte Personnel de Formation) : De façon générale, si vous êtes à temps plein ou à mi-temps, votre compte est alimenté à hauteur de 500 € par an jusqu'à atteindre le plafond maximum de 5 000 € (ces montants s'élèvent respectivement à 800 € et 8 000 € pour les salarié.e.s peu ou pas qualifié.e.s).

Plus d'informations : <https://www.moncompte-cpf.com/>

l'AIF (Aide Individuelle à la Formation) : vous devez demander au conseiller formation du CEFPP de vous éditer un devis et de le transmettre à France Travail via votre espace dans la plateforme KAIROS.

- **En tant que professionnel.le du secteur audiovisuel**

L'Afdas est votre opérateur de compétences (OPCO), organisme paritaire agréé par l'Etat pour collecter les contributions formation des employeurs de la culture, de la communication et des médias. Ces contributions sont utilisées pour financer des actions de formation et de professionnalisation

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/>

Le PURE (prévention usure reconversion) est destiné aux salariés exposés à des facteurs de risques donnant lieu à abondement du C2P (Compte Professionnel de Prévention) par l'employeur = travail de nuit, répétitif, rotation d'équipe, milieu hyperbare, températures extrêmes, bruit.

Pour plus d'informations : <https://www.transitionspro.fr/nos-dispositifs/prevention-usure-reconversion/>

Le PTP (Projet de Transition Professionnel) permet de financer une formation certifiante, avec maintien de tout ou partie de sa rémunération, dans un objectif de changement de métier ou de profession. Il s'adresse à tous les salariés du secteur privé (CDI, CDD, CDI Intérimaires, Intermittents) sous conditions d'ancienneté et d'activité, qui diffèrent selon le contrat.

Plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/les-autres-dispositifs-pour-elargir-vos-champs-de-competences.html>

Vous êtes intermittent.e du spectacle :

Selon votre catégorie (techniciens du cinéma, réalisateurs...) vous devez justifier d'un nombre de jours de travail/ cachets.

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/intermittents-du-spectacle-et-de-laudiovisuel.html>

Vous êtes salarié.e permanent.e, renseignez vous auprès de votre employeur

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/entreprise/financer-vos-actions-de-formation.html>

Vous êtes auteur.ice ou artiste relevant des Agessa

Vous bénéficiez d'un accès à la formation dans le cadre du plan de développement des compétences des artistes-auteur.ices, dès lors que vous justifiez de :

6 990 € de recettes ou de montant brut de droits d'auteur sur les 3 dernières années

10 485€ de recettes ou montant brut de droits d'auteur sur les 5 dernières années

Ces conditions vous permettent de bénéficier d'un budget annuel de 5 600€ hors taxes pour financer une ou plusieurs actions de formation (selon les critères de prise en charge Afdas en vigueur).

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/artistes-auteurs.html>

Vous êtes chef.fe d'entreprise non salarié.e

Si vous cotisez au RSI (Régime Social des Indépendants), votre formation peut être prise en charge par l'Agefice. Vous devez déposer une demande avant le début de la formation, puis avancer financièrement le montant de la formation que l'Agefice vous remboursera par la suite, sur présentation des documents justificatifs (facture acquittée, attestation de participation...).

Vous êtes salarié.e au sein d'une association loi 1901

Que vous soyez employeur ou salarié, les structures de statut associatif peuvent cotiser à l'Afdas

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/entreprise/financer-vos-actions-de-formation.html>

Vous êtes indépendant.e et/ou profession libérale

Vous devez déposer une demande auprès du FIF-PL avant le début de la formation, puis avancer financièrement le montant de la formation que le FIF-PL vous remboursera par la suite, sur présentation des documents justificatifs (facture acquittée, attestation de participation...).

Audiens - L'Aide à la formation professionnelle

Après une étude personnalisée de votre situation, qui permettra d'examiner vos ressources, vos charges, le caractère destabilisant de la dépense, et dans le cas d'une réponse négative des organismes de financement sollicités

(OPCO, Pôle Emploi, Conseil régional...), une aide pourra éventuellement vous être accordée par Audiens. Elle porte sur le coût pédagogique de la formation suivie.

Le financement personnel de votre formation

Vous souhaitez financer seul.e votre parcours de formation? Demandez un devis au conseiller formation du CEFPF.

Différentes modalités de paiement peuvent vous être proposées de sorte à ce que vous puissiez suivre votre formation dans de bonnes conditions.

En tant qu'Association Loi 1901, le CEFPF ne prend aucun frais pour les paiements en plusieurs mensualités et rembourse au prorata la formation si abandon (après réception d'un mail explicatif)



UNE VOIE D'ACCÈS DURABLE AU SECTEUR VERSION RÉUSSIE



La formation «Assistant de production» un parcours diplômant

S'orienter vers les métiers de l'audiovisuel relève d'un choix stratégique offrant les atouts d'une reconversion professionnelle durable.

LE CEFPPF propose deux parcours diplômants reconnus par la **Commission Nationale de la Certification Professionnelle** et inscrits au Répertoire National des Certifications Professionnelles. Cette commission dépend de l'**Éducation Nationale** et habilite les organismes à délivrer des titres reconnus par l'Etat :

« **Assistant de production** » niveau 6 (EU) code NSF 323p

La formation Assistant de production une voie d'accès au secteur audiovisuel pour une reconversion réussie

- o Nous vous accompagnons dans votre reconversion
- o Nous vous garantissons un accompagnement personnalisé
- o Nous vous assurons un enseignement avec des formateurs en activité

Prise en charge

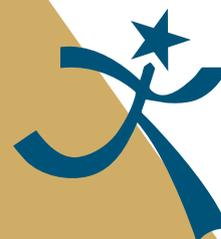
Si vous êtes intermittent du spectacle, salarié du secteur audiovisuel, salarié en reconversion, ou à la suite d'un licenciement économique, plusieurs alternatives sont possibles pour la prise en charge de votre formation par l'intermédiaire de votre OPCO, pôle emploi, CPF...

DES QUESTIONS ? CONTACTEZ-NOUS !

01 40 30 22 35

*Notre équipe est à votre disposition
du lundi au vendredi de 9h à 19h*

L'ASSISTANT DE PRODUCTION





GRAPHIQUE ET AUDIOVISUELLE

■ DESCRIPTION DES ACTIVITES

Le terme d'assistant de production est à considéré comme étant très spécifique au secteur cinématographique et audiovisuel. Il correspond en effet à un métier clairement identifié et à un positionnement précis dans la chaîne de production. L'assistant de production exerce une fonction complexe, parce que charnière entre l'économique et l'artistique, entre l'administratif et l'opérationnel.

Il est appelé, successivement ou simultanément, à s'occuper de gestion ou de communication pour l'entreprise qui l'emploie, à élaborer des dossiers de production et de financement et à participer à des tournages en servant d'interface entre le producteur et l'équipe de tournage. Du fait de sa polyvalence, ce métier exige une parfaite connaissance de toute la chaîne de production, une capacité d'initiative et d'adaptation rapide ainsi que des qualités relationnelles pour faire fonctionner ensemble des profils professionnels très différents.

L'assistant de production collabore, en effet, avec le producteur, le directeur de production, le directeur de postproduction, le chargé de production ou le distributeur. Il ou elle peut également travailler en relation avec des prestataires externes : le/la responsable commercial ou le chargé de projet d'une entreprise technique et parfois l'expert comptable ou le directeur financier de la société de production.

L'assistant de production peut exercer des fonctions permanentes au sein de l'entreprise en étant titulaire d'un contrat à durée indéterminée. Ce type de contrat n'est pas le plus courant dans le secteur cinématographique et audiovisuel, qui du fait de la nature de l'activité, recourt de façon fréquente à des contrats à durée indéterminée d'usage.

Même si l'on constate une progression du nombre de CDI, l'assistant de production exerce souvent son activité sous le régime des intermittents du spectacle.

Le métier d'assistant de production est clairement identifié dans les secteurs du cinéma et de l'audiovisuel, notamment par le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) et la Commission paritaire nationale emploi et formation (CPNEF) de l'audiovisuel .

Il exerce son activité dans un secteur à forte progression et un paysage en mutation depuis le développement du numérique avec de nouvelles opportunités, mais aussi de nouvelles contraintes. Se dégagent parmi les opportunités la simplification du processus de production et la baisse des coûts avec le numérique, la multiplication des supports de diffusion et de commercialisation et le développement du digital. Les contraintes sont l'augmentation de la concurrence et la baisse consécutive de la rentabilité, l'irruption des géants du web, la dérégulation liée à la mondialisation de la diffusion et de la distribution.

La télévision s'adapte au nouveau contexte de la diffusion : déclinaison des chaînes premium sur le réseau gratuit de la télévision numérique gratuite (TNT) par rachat de chaînes thématiques, développement du cross média (articulation de plusieurs médias pour un même programme), apparition du transmedia (couplage avec internet et interactivité), prolongation de la vie des programmes avec le replay (rediffusion sur internet) et la VOD.

Internet est conçu aujourd'hui comme le moyen le plus utilisé pour la diffusion des produits audiovisuels. Compte tenu de l'importance prise par ce média, le CNC a mis en place un fond de deux millions d'euros par an pour financer les activités audiovisuelles sur Internet. Cette aide est consacrée aux youtubeurs, quel que soit la plate-forme de diffusion : Facebook, Google ou l'une de ses filiales (Dailymotion, Snapchat), y compris les vidéos auto-publiées sur des plateformes libres.

Enfin l'industrie du jeu et du dessin-animé, point fort des industries culturelles françaises, continue son boom.

Le secteur français de la production d'animation est toujours dynamique, grâce notamment à la vitalité de la création artistique française. Le marché s'élargit (la production française représente désormais plus de la moitié de l'animation diffusée), les productions sont progressivement rapatriées d'Asie en France. De ce fait l'emploi a beaucoup progressé et cette tendance haussière.

POSITIONNEMENT ET EVOLUTION

Le positionnement de l'assistant de production est très variable, selon la taille des entreprises et la nature de leurs activités principales, selon qu'elles soient en cours de préparation de projets, de production, de post-production ou de diffusion.

Enfin, son statut, CDI ou intermittent du spectacle, influe également sur son positionnement.

Mais il y a une constante qui définit précisément le profil de ce poste : l'assistant de production est l'interface entre le pôle gestionnaire et le pôle artistique des entreprises audiovisuelles. Il/elle participe à la cohésion entre la société de production (et le personnel administratif / juridique) et les professionnels créatifs sur le tournage.

Dans ce rôle d'interface, l'assistant de production doit faire preuve à la fois de rigueur et de méthode mais aussi de capacité d'initiative pour adapter les instructions de la direction aux situations concrètes de production. Sur un tournage où le temps est strictement compté, il/elle doit réagir vite, faire remonter les informations utiles, apporter le complément d'information ou l'interprétation d'une directive.

Il/elle doit s'assurer, par ailleurs, que les dispositifs administratifs, juridiques et budgétaires qui lui sont confiés sont respectés, en réalisant lui-même les documents ou les actions nécessaires ou en surveillant la réalisation. Il/elle reçoit sa feuille de route directement du producteur ou, dans les entreprises plus importantes, du/de la chargé.e de production ou du chef de projet.

Notre suivi du parcours professionnel des anciens stagiaires fait apparaître une grande mobilité entre les trois blocs d'activités confirmant le besoin d'une capacité d'adaptation et d'initiative correspondant parfaitement au niveau 6.

L'évolution professionnelle peut conduire l'assistant de production vers le poste de chargé.e de production. Dès lors, il/elle devient responsable du déroulement de l'ensemble des opérations, évalue les besoins en personnel, matériel, et logistique et assure la validation des dépenses et le suivi du plan de production.

Il/elle peut évoluer également vers les postes d'administrateur.trice de production, de directeur.trice de production ou de producteur.trice exécutif.ve.

PRÉPARATION AU CERTIFICAT D'ASSISTANT DE PRODUCTION

PUBLIC CONCERNÉ

Les stagiaires peuvent avoir des niveaux scolaires initiaux variables. Le succès de leur démarche est essentiellement le fruit d'une capacité d'adaptation et de polyvalence, que viennent compléter des connaissances théoriques liées aux enjeux du secteur et à l'acquisition d'une technicité spécifique dispensée en cours de formation.

PRÉ-REQUIS ET SÉLECTION DES CANDIDATS

o Pour les étudiants : un niveau Bac + 2

o Pour les personnels en reconversion (formation continue)

- niveau au moins équivalent au Brevet Professionnel, au Brevet de Technicien, au Baccalauréat Professionnel ou Technologique (niveau IV)

ou

- expérience professionnelle d'au moins trois ans, évaluée par les responsables pédagogiques du CEFPP.

o Pour l'ensemble des candidats, un dossier de pré-sélection doit être complété en vue de l'entretien de sélection

La sélection des candidats a lieu sur la base d'un entretien permettant d'examiner ses pré-requis et d'un dossier de pré-sélection (évaluation du projet professionnel, CV, etc).

A l'occasion de cet entretien sont particulièrement évalués les points suivants :

- le niveau de connaissance général du secteur audiovisuel,
- la motivation et la cohérence du projet professionnel,
- la nature de l'expérience et des diplômes ou titres antérieurs,
- les possibilités d'application des compétences antérieures au secteur audiovisuel,
- la capacité à s'insérer efficacement dans le secteur (sens de l'initiative et de l'organisation, aptitude à la polyvalence...).

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION

La formation « Assistant de production » offre les compétences permettant d'exercer une fonction complexe, parce que charnière entre l'économique et l'artistique, entre l'administratif et l'opérationnel. L'assistant de production est appelé, successivement ou simultanément, à s'occuper de gestion ou de communication pour l'entreprise qui l'emploie,

à élaborer des dossiers de production et de financement et à participer à des tournages en servant d'interface entre le producteur et l'équipe de tournage. Du fait de sa polyvalence, ce métier exige une parfaite connaissance de toute la chaîne de production, une capacité d'initiative et d'adaptation rapide ainsi que des qualités relationnelles pour faire fonctionner ensemble des profils professionnels très différents.

L'assistant de production est responsable de toutes les tâches sur lesquelles se fonde l'activité quotidienne d'une société de production cinématographique ou télévisuelle : édition de documents, gestion du courrier et de l'emploi du temps du producteur, organisation des déplacements des membres de la société... Selon la taille et l'organisation de l'entreprise, il exécute ces tâches ou il les supervise.

L'Assistant de production collabore avec le producteur, le directeur de production, le directeur de postproduction, le chargé de production ou le distributeur. Il peut également travailler en relation avec des prestataires externes : le responsable commercial ou le chargé de projet d'une entreprise technique et parfois l'expert comptable.

L'Assistant de production peut exercer des fonctions permanentes au sein de l'entreprise en étant titulaire d'un contrat à durée indéterminée. Ce type de contrat n'est pas le plus courant dans le secteur cinématographique et audiovisuel, qui du fait de la nature de l'activité, recourt de façon fréquente à des CDD d'usage. Même si l'on constate une progression du nombre de contrats à durée indéterminée, l'Assistant de production exerce souvent son activité sous le régime des intermittents du spectacle.

Dans un secteur professionnel très hétérogène, la nature des fonctions exercées par l'Assistant de production varie selon la taille de l'entreprise au sein de laquelle il travaille.

Dans une entreprise de 2 à 5 salariés permanents, il peut être étroitement impliqué dans la gestion proprement dite de la société et seconder directement le Producteur dans le développement des projets.

OBJECTIFS DÉTAILLÉS DE LA FORMATION

A l'issue de l'action de formation, les stagiaires auront acquis les connaissances et compétences leur permettant d'assurer les différentes fonctions d'un assistant de production :

La gestion d'une société de production, grâce à l'apprentissage :

- de l'environnement économique et juridique des secteurs du cinéma et de la télévision
- des modalités de financement d'une production cinématographique ou audiovisuelle
- des contrats de production de programmes audiovisuels
- des bases de la gestion comptable d'une société de production
- de la gestion des formulaires de demande de subvention (CNC, Media...)

Le suivi de la production d'un programme audiovisuel, grâce à l'étude :

- des techniques de production et de postproduction des programmes audiovisuels
- des différentes étapes de la production et de la vente d'un long métrage ou d'un programme télévisuel
- des différents métiers du cinéma et de l'audiovisuel

La participation aux choix artistiques d'une société de production, rendue possible grâce à l'apprentissage préalable :

- de la rédaction des contrats d'auteur et d'acteurs
- des techniques d'analyse d'un scénario et de rédaction des fiches de lecture

A un moment décisif de leur parcours professionnel, les stagiaires doivent envisager leur reconversion comme une démarche stratégique. Un programme de deux semaines consacré au développement personnel et à l'utilisation efficace du multimédia renforce leurs chances d'insertion dans le secteur.

Le stage en entreprise de 8 semaines, est pris en compte pour l'obtention du certificat.

Les principaux enseignements de cette formation sont destinés à conduire à une reconnaissance officielle, sous la forme d'un certificat d'assistant de production

OBJECTIFS DÉTAILLÉS PAR BLOC DE COMPÉTENCES

On peut ainsi classer les activités de l'Assistant de production en 4 blocs de compétences :

■ **Bloc d'activités 1 : Préparation de la production d'un projet audiovisuel (long-métrage, série, documentaire, magazine)**

- Lecture des projets (scénario de long-métrage ou d'unitaire, bible de série, dossiers documentaires, concept de magazine).
- Analyse des projets afin de vérifier si le projet correspond à la ligne éditoriale de la société de production.
- Accompagnement de l'auteur tout au long du processus d'écriture
- Révision de scénario (script-doctoring).
- Finalisation de la première évaluation financière du scénario / script.
- Définition des moyens humains et techniques d'un projet et du temps de tournage.
- Estimation du temps de tournage en fonction de la complexité du projet.
- Estimation de la première évaluation financière d'un projet.
- Élaboration du plan de financement d'un projet.
- Établissement des dossiers de demande d'aide correspondant aux enjeux de production.

■ Bloc d'activités 2 : Gestion de la production et suivi de la postproduction d'un projet (long-métrage, série, documentaire, magazine)

- Élaboration des plannings de production,
- Recrutement des équipes,
- Préparation technique et logistique d'un projet
- Établissement du plan de travail définitif avec l'assistant réalisateur et le directeur de production
- Établissement du devis général avec le directeur de production après négociation avec les différents chefs de poste pour l'évaluation de leurs besoins.
- Préparation des contrats des comédiens et des techniciens
- Respect des conventions collectives applicables
- Gestion administrative et juridique du tournage avec le directeur de production et le régisseur général (coordination des autorisations de tournage, DASS, animaux...)
- Coopération avec les équipes de réalisation, notamment l'assistant du réalisateur
- Rédaction quotidienne de la feuille de service
- Réalisation du reporting auprès du producteur du suivi du tournage (retards, conflits, imprévus, accidents...)
- Suivi permettant de mobiliser auprès du CNC des soutiens financiers dans le cadre du fonds de soutien pour un long métrage
- Respect du cahier des charges de la chaîne ou de la plateforme
- Réservation de studios de montage, d'auditorium de mixage
- Gestion des fichiers audio
- Sauvegarde et sécurisation des rushes
- Contribution au travail d'interface entre le tournage et la postproduction
- Gestion des demandes de devis aux laboratoires
- Assurer l'interface des équipes de postproduction
- Organisation de la projection test

■ Bloc d'activités 3 : Suivi administratif et juridique d'une société de production

- Traitement des appels téléphoniques
- Traitement des mails
- Reporting au producteur, tableau de suivi des factures et des notes de frais
- Gestion des emplois du temps des équipes
- Organisation des déplacements des équipes
- Rédaction de documents de nature juridique et administrative
- Edition et suivi des documents émis par la société (contrats, factures...)
- Interface avec le comptable ou l'expert-comptable de la société

■ Bloc d'activités 4 (Optionnel) : Gestion de la communication et marketing digital d'une production de long-métrage et audiovisuelle.

- Participation au déploiement de la stratégie de marketing digital,
- Rédaction d'étude de marché,
- Étude du public cible,
- Contribution aux éléments de campagne nécessaires à la mise en ligne,
- Contribution au cahier des charges de la société de production, site internet permettant la mise en place et le développement de la stratégie de communication et de marketing digital,
- Définition de l'identité visuelle du site web, et création de contenus,
- Animation du réseau social de la société de production (amis Facebook, Newsletter...),
- Suivi des relations presse,
- Participation au déploiement de la stratégie de marketing digital,
- Élaboration du plan de communication et de marketing digital,
- Définition de la stratégie de communication et de marketing digital,
- Choix des éléments de communication et de marketing digital,
- Animation des réseaux sociaux
- Consolidation et développement du réseau social de la société de production
- Communication sur les forums de discussion,
- Définition de la stratégie de communication et de marketing digital,

- la stratégie digitale,
 - performance du site internet (reporting quotidien au producteur / gérant de la société),
 - des règles de bonne conduite de la communauté,
 - Respect de la netiquette (déontologie appliquée à internet),
 - Application de la législation en vigueur sur la protection des données (ex: RGPD),
 - Pistage (tracking des utilisateurs par l'enregistrement et à l'analyse du comportement des utilisateurs sur internet)
 - Participation à la gestion des outils de communication de l'entreprise (newsletters, community management), gestion de la marque sur les réseaux sociaux,
 - Entretien des informations diffusées sur le site,
 - Animation des discussions,
 - Participation aux débats avec les internautes,
 - Réalisation d'une veille sur les retombées de la production des films ou des programmes,
 - Etre modérateur en vérifiant le contenu généré par les utilisateurs du site web,
 - Coordination avec la société de production,
 - Contribution à la diffusion d'informations sur le site internet de la société et à son référencement,
 - Entretien des informations diffusées sur le site,
 - Mise en place des partenariats avec des sociétés, des bloggeurs, des influenceurs, des institutionnels ou autre,
 - Actualisation des données de mesure de l'audience-reporting auprès du producteur et du réalisateur,
 - Collecte de données sur le film,
 - Coopération avec les équipes de distribution des salles,
 - Inscription des films et des programmes de stock dans les festivals,
 - Participation à des opérations marketing,
 - Participation à l'organisation d'évènements,
 - Analyse des retombées dans la presse,
 - Suivi des recettes en salles,
 - Suivi de diffusion des programmes / long métrages,
 - Suivi dans un tableur des différents ayants-droits et de leurs pourcentages,
 - Vérification des ayants droits
- Suivi de la
 - Définition
 -

METHODE PEDAGOGIQUE :

- Exposés théoriques et Master Class
- Cas pratiques et exercices de simulation

MODALITES D'EVALUATION

La validation de la certification repose sur 4 techniques d'évaluation :

- Des tests écrits
- Des simulations et cas pratiques (contrôle continu)
- Un dossier soutenu devant un jury
- Un stage pratique en entreprise

BLOC 1

Mise en situation professionnelle :

Les candidats doivent justifier à l'oral la pertinence de leur choix :

- Rédaction d'une fiche de lecture,
- Rédaction d'une note d'intention de production.

Etudes de cas et soutenance orale (Préparation - 40min d'oral) :

A partir d'un scénario de long-métrage, une « bible » de série, un dossier documentaire ou un cahier des charges de magazine, les candidats doivent réaliser :

- Dépouillement général et élaborer un plan de travail estimatif,
- Estimation financière du projet,
- Rédaction d'un dossier de demande d'aide de financement.

Les stagiaires sont amenés à défendre leur dossier à l'oral face à un jury composé de professionnels en activité.
La validation du bloc se matérialise par la remise d'un certificat.

BLOC 2

Test écrit (2 heures) :

Les candidats doivent répondre à différentes questions par écrit sur la production d'un long métrage, d'une série, d'un documentaire et d'un magazine de l'organisation du tournage.

Etude de cas :

Sur la base de l'analyse d'un scénario de long-métrage, d'une « bible » de série, d'un dossier documentaire ou d'un cahier des charges de magazine, les candidats doivent établir un plan de travail et du devis définitif et d'un échéancier de suivi des dépenses.

Mise en situation professionnelle simulé :

Les candidats doivent rédiger des projets de contrats de travail et exécution des DPAAE.

Mise en situation professionnelle simulée :

Les candidats doivent rédiger un plan de travail d'une journée de tournage (feuille de service).

Étude de cas :

A partir de cahier des charges d'un long métrage, d'une série, d'un documentaire ou magazine les candidats doivent élaborer le planning de post-production du projet.

BLOC 3

Mise en situation professionnelle :

Réalisation de jeux de rôles avec ses pairs au sujet d'une demande fictive choisie par le formateur.

Mise en situation professionnelle :

A partir d'un cahier des charges relatant les rendez-vous et tâches quotidiennes d'un producteur, les candidats doivent élaborer un planning sur un logiciel approprié puis les candidats doivent rédiger des actes juridiques liés à la production

Cas pratique :

D'après une situation donnée par le formateur, les candidats doivent rédiger des actes juridiques liés à la production.

La validation du bloc se matérialise par la remise d'un certificat.

BLOC 4

Etude de cas et soutenance orale (20 min d'Oral) :

Les candidats auront à réaliser une étude de cas sur la stratégie de lancement d'un projet cinématographique ou audiovisuel une société de production en centre de formation suivie d'une soutenance orale.

Chaque candidat (e) tire au sort un sujet de mise en situation, dont l'objectif est d'établir une stratégie de présence et de communication digitale pour une société de production.

D'après une problématique donnée, les candidats doivent, en groupe élaborer une stratégie digitale pour donner une plus grande visibilité de la société et de ses projets.

Mise en situation professionnelle réelle :

A l'issue du stage en entreprise, est évaluée la création du site internet d'une société de production / distribution. Lors de la présentation du site face à un jury, les candidats doivent pouvoir justifier à l'oral la pertinence de leur choix.

Mise en situation professionnelle reconstituée :

D'après une problématique donnée, les candidats doivent en groupe élaborer une stratégie digitale pour donner une plus grande visibilité de la société et de ses projets.

Mise en situation fictive :

D'après une problématique donnée, les candidats doivent en groupe mettre en place une stratégie de communication de lancement dans le cadre de la distribution d'un film.

La validation du bloc se matérialise par la remise d'un certificat.

COMPETENCES ATTESTEES PAR BLOC DE COMPETENCES

BLOC 1 « PRÉPARATION D'UN PROJET DE PRODUCTION »

- Lire et analyser un (scénario d'un long-métrage, concept d'une série, dossier documentaire...) à l'aide de la rédaction d'une fiche de lecture en vue de définir la direction du projet de production.
- Construire une relation avec l'auteur et un espace de discussion afin d'enrichir le projet en apportant une analyse extérieure identifiant ses forces et ses faiblesses et en faisant des propositions de révision du scénario.

- Rédiger une note d'intention de production reprenant les principaux atouts du projet et permettant au lecteur de comprendre la stratégie mise en place par le producteur en vue de financer le projet
- Evaluer de manière opérationnelle les besoins d'un tournage en rédigeant une feuille de dépouillement afin de constituer un plan de travail estimatif.
- Chiffrer les besoins du film (matériel / main d'œuvre humaine...) afin de dresser un devis estimatif d'un projet.
- Identifier les sources de financement en fonction des caractéristiques d'un projet afin d'établir les dossiers de demande de subvention correspondants.

BLOC 2 «GESTION DE LA PRODUCTION ET SUIVI DE LA POSTPRODUCTION D'UN PROJET

- Identifier les besoins humains et matériels en tenant compte des financements accordés dans l'objectif d'identifier et de recruter les techniciens compétents.
- Rassembler les différents documents liés à l'organisation d'un tournage en organisant des réunions de travail avec les différents chefs de poste pour assurer le bon déroulement du tournage.
- Effectuer une dernière lecture des devis et préparer un échéancier du suivi des dépenses avec l'administrateur de production pour assurer le déroulement optimal du tournage
- Préparer les contrats des comédiens et des techniciens avec l'administrateur de production dans le respect de la convention collective applicable.
- Rassembler les données administratives fiables et vérifiées afin de les exploiter dans l'établissement des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) conformément au droit social en vigueur.
- Rédiger la feuille de service qui constitue le plan de travail de la journée de tournage du lendemain, en coopération avec l'assistant réalisateur dans l'objectif d'organiser le tournage du projet.
- S'intégrer et se positionner de manière efficace dans une équipe de tournage afin d'assurer le reporting, notamment lors d'accidents, de retards et d'imprévus, pour assurer le bon déroulement du tournage.
- Revoir quotidiennement le plan de travail avec l'assistant réalisateur et le directeur de production afin de tenir compte des imprévus et des dépassements dans le suivi des dépenses.
- Gérer les fichiers vidéo en vue de paramétrer leurs transformations aux différentes étapes de la post-production, tout en sauvegardant et sécurisant les rushes.
- Assurer le lien entre le tournage, les prestataires de la postproduction et la société de production afin de contribuer à un déroulement fluide du tournage.
- Gérer les dernières demandes de montage du réalisateur et procéder à une modification du budget dans l'objectif de finaliser le projet.
- Organiser une projection test en présence des principaux chefs techniques intervenant dans les aspects artistiques.

Bloc 3 «Suivi administratif et juridique d'une société de production»

- Traiter les appels téléphoniques et les mails afin d'assurer un reporting régulier au producteur.
- Gérer les plannings d'activité et les déplacements des personnels de la société de production afin d'optimiser le suivi du projet de production.
- Assurer le suivi des contrats et leur bonne exécution en contrôlant les documents émis par la société par la tenue d'un tableau de suivi des factures et des notes de frais.

Bloc 4 (option) : «Gestion de la communication et du marketing digital d'une production de long-métrage et audiovisuelle»

- Établir une étude stratégique de lancement (objectifs, cibles, délais de livraison, référencement...) incluant une étude de marché et une analyse de la cible en fonction des objectifs de la société,
- Établir un cahier des charges incluant une étude technique et détaillée du projet et de ses fonctionnalités, une étude de la stratégie de référencement et la définition de l'arborescence et des rubriques du site afin d'identifier les besoins de la société de production,
- Définir et mesurer des critères de performance d'un site en fonction de sa stratégie digitale afin de déterminer le nom de domaine (référencement) et le mode d'hébergement,
- Définir l'identité visuelle du site web (couleur, typographie, logo, iconographie, choix des templates...) afin de créer le site web,
- Intégrer les contenus pertinents (textes, films, images) en veillant à la densité de mots clés et au ratio textes/images dans l'objectif d'assurer une meilleure visibilité au site web,
- Optimiser le référencement automatique du site web sur les moteurs de recherche par la mesure de la performance d'un site et l'efficacité des actions marketing dans l'objectif d'assurer une meilleure visibilité au site web,
- Mettre en place une stratégie communautaire (réseaux sociaux pertinents à exploiter, profil de la communauté, fréquence idéale de publication, temps accordé...) en définissant les objectifs sur les réseaux sociaux et de la communauté, et en déterminant l'audience dans l'objectif de développer la notoriété de la société de production,
- Définir les valeurs (culture, codes sociaux et langagiers) et les règles de bonne conduite de la communauté (respect de la netiquette, protection des données personnelles...) et les faire appliquer dans le respect de la réglementation (ex: RGPD).
- Définir et mettre en place les indicateurs de mesure pertinents, notamment de pistage, permettant de valider les objectifs atteints en vue de valoriser la communication autour d'un long-métrage ou d'un programme audiovisuel,
- Assurer le rôle d'interface entre la société de production et la communication web en tissant un lien permanent avec les membres de cette communauté grâce à l'animation de la communauté (susciter le débat, relancer la discussion sur des événements créés et partagés) dans l'objectif de fidéliser la communauté, tout en réalisant une veille continue et en vérifiant la qualité du contenu généré par les utilisateurs, le tout dans le respect de la netiquette,

- Rédiger, planifier la publication et publier les contenus des influenceurs (blogs, microblogging, Twitter), notamment dans les réseaux professionnels avec des réseaux reconnus dans le secteur cinématographique et/ou audiovisuel,
- Analyser les retombées et mesurer l'audience à l'aide des outils de reporting et faire remonter les réactions de la communauté auprès du producteur,
- Collaborer à la promotion d'une oeuvre et au regroupement des informations sur le film (interview des comédiens, bande annonce...) en coordination avec les équipes distribution salles,
- Gérer l'inscription des films en festival après avoir listé les festivals pertinents selon des critères spécifiques (exclusivité, année de production, durée du film, genre du film...) afin d'organiser la visibilité du projet,
- Gérer une avant-première avec le distributeur par la conception d'un plan de placement de produits et/ou de sponsoring dans l'objectif d'optimiser les retombées marketing,
- Analyser les critiques, les articles de presse et les performances des campagnes digitales dans un compte-rendu permettant d'analyser les retombées du projet,
- Suivre les recettes en salle (ayants droits, relation diffuseur, exploitants...) et de la commercialisation (audiovisuel, internet) par l'établissement d'un tableau récapitulatif des différents ayants-droits et le pourcentage qui leur est attribué afin d'analyser les résultats de la diffusion du projet.

VOIES D'ACCÈS À LA CERTIFICATION

- Après un parcours de formation continue
- Sous le statut d'étudiant ou d'élève
- En contrat d'apprentissage
- En contrat de professionnalisation
- Par candidature individuelle

Le jury de certification est composé du directeur pédagogique du CEFPP et du président du Conseil de Perfectionnement du CEFPP et pour chacun des blocs, les membres du jury seront composés à 3/4 de personnes extérieures au CEFPP, tous professionnels en activité et à 1/4 de personnes salariés(es) du CEFPP.

La parité employeur/employé - homme/femme doit être respectée.

La certification est également accessible par Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

Le Titre d'Assistant de Production inscrit au niveau 6 au RNCP sous le numéro RNCP34316 est susceptible d'être délivré en totalité ou partiellement dans le cadre d'actions permettant de faire valider les

acquis de l'expérience.

Chacun des Blocs de Compétence qui le composent, eux-mêmes inscrits au RNCP, peut aussi être obtenu par le biais de la VAE :



Bloc 1 RNCP34316BC01 – Préparation d'un projet de production

(long-métrage, série, documentaire, magazine)

Bloc 2 RNCP34316BC02 – Gestion de la production et suivi de la postproduction d'un projet

(long-métrage, série, documentaire, magazine)

Bloc 3 RNCP34316BC03 – Suivi administratif et juridique d'une société de production

Bloc 4 RNCP34316BC04 – Gestion de la communication et du marketing digital d'une production

(option facultative pour la Certification du Titre)

Le candidat à la VAE devra présenter un dossier administratif composé de :

- CV du participant,
- document détaillant les missions du poste actuel dans le cadre du parcours,
- attestation de l'employeur sur la fonction occupée (ainsi que les précédentes) afin de justifier de l'expérience acquise.

Vous pouvez recevoir une brochure d'information sur la validation des acquis de l'expérience sur simple demande, ou consulter la fiche VAE disponible sur le site cefpf.com.

Le jury de certification VAE est composé de cinq personnes :

- le directeur pédagogique du CEFPPF
- le directeur général du CEFPPF
- un représentant salarié extérieur au CEFPPF
- un représentant employeur extérieur au CEFPPF
- un professionnel du secteur extérieur au CEFPPF



CERTIFICAT ET INSERTION

Certificat inscrit au Registre National de la Certification Professionnelle (RNCP) au niveau 6 (EU) code NSF 323.

Depuis 2000,

1 510 personnes ont suivi la formation Assistant de Production.

92% des personnes qui ont suivi la formation, ont obtenu le titre Assistant de production inscrit au Registre National de la Certification Professionnelle (RNCP).

85% des personnes qui ont obtenu le titre ont réussi à s'insérer dans le secteur moins de 6 mois après leur formation.

Le titre d'Assistant de production du CEFPPF enregistré au RNCP sous le numéro RNCP34316 est en correspondance avec le titre RNCP34194 intitulé Adjoint à la Production et distribution d'œuvres cinématographiques ou audiovisuelles.

Le détail de l'équivalence peut être consulté sur le site de France Compétences.



MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Durée totale :	26 semaines (910 heures) dont 8 semaines (280 heures) de mise en pratique professionnelle en entreprise.
Durée hebdomadaire :	35 heures : 9h30-13h30 - 14h30-18h30 (1/2 journée de libre par semaine)
Lieu de formation :	Epopée Campus 8 rue Berthelot 13014 Marseille
Contact :	Tél : 01 40 30 22 35
Date des sessions :	Du 15/11/2024 au 30/05/2025 Pause du 23/12/2024 au 06/01/2025
Prix :	15 000 euros HT
Modalités d'organisation :	Présentiel ou à distance (cours synchrones)



FORMATEURS

Responsables pédagogiques :	Michael LEBLANC, Directeur CEFPP Niam ZRIOUEL, Directeur de l'Epopée Campus
Formateur référent et Intervenants :	Tout comme les membres du jury, le formateur référent et les intervenants sont des professionnels en activité (producteurs, diffuseurs, techniciens, réalisateurs, avocats spécialisés...)



MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Supports fournis aux stagiaires :	Scénario de long métrage choisi par le formateur référent Matrice de devis CNC Dossier de documentation propre à chaque intervenant.
Moyens techniques à la disposition des stagiaires :	-(matériels, équipements techniques et informatiques, logiciels utilisés) - 1 écran 80 pouces avec une interface Windows permettant l'organisation de la formation à distance.
Nombre de stagiaires par poste de travail :	- 1 ordinateur Mac OS par personne équipé du Pack office
Modalités d'évaluation hebdomadaire :	- Les stagiaires effectuent un bilan sur le contenu pédagogique de la formation au moyen de questionnaires d'évaluation analysés par la formatrice référente et le directeur pédagogique.



PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA FORMATION

BLOC 1 (9 semaines) :

Préparation de la production d'un projet audiovisuel
(long-métrage, série, documentaire, magazine)

BLOC 2 (6 semaines) :

Gestion de la production et suivi de la postproduction d'un projet
(long-métrage, série, documentaire, magazine)

BLOC 3 (1 semaine) :

Suivi administratif et juridique d'une société de production

BLOC 4 (2 semaines) :

Gestion de la communication et du marketing digital
d'une production de long-métrage et audiovisuelle

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Préparation au Titre Assistant de production reconnu par le CNC

BLOC 1 : PREPARATION DE LA PRODUCTION D'UN PROJET

■ SEMAINE 1 :

LES ENJEUX DE LA PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE

■ 1^{re} journée

Panorama de l'audiovisuel en France et dans le monde

Objectif :

Rappel des dates clés, depuis son invention, de l'économie du cinéma.
Appréhension des fondements de l'industrie cinématographique.

Contenu :

- La naissance de modèles :
- Histoire de la culture et du divertissement, racines des disciplines culturelles
 - Eléments de droit
 - L'histoire des premiers films
 - Les usages pionniers
 - Les principaux modèles (autoritaires, académique...)
 - Les différents modes de production, les majors et les minors
 - Une économie mondiale structurée
 - Vers une révolution des médias

Le bouleversement des médias

Objectif :

Analyse des nouvelles formes de production et de diffusion.

Contenu :

- La grande diversité de la production
Les offres de diffusion :
- Panorama des acteurs classiques (TV commanditaires) ou publics
 - Les révolutions numériques
 - Panorama des nouveaux acteurs, nouveaux outils et offres en cours de développement

■ 2^e journée

Le producteur, son rôle et ses relations avec son équipe.

Objectif :

Appréhension des différentes missions d'un producteur tout au long du processus de production

Contenu :

- Les différents types de producteurs
- Les salariés permanents d'une société de production
- Les intervenants. occasionnels (intermittents, documentalistes, auteurs...).
- Exploration des principales fonctions d'un producteur et des différents types de production :
 - La gestion d'une production de films.
 - Les principes de gestion d'une société de production.
 - L'accompagnement d'un auteur.
 - Mise en place de « la chaîne » de production et développement des projets.
 - Les différentes étapes de production

- d'un projet de long métrage
- Cheminement du financement d'un film

■ 3^{re} journée

Le réalisateur dans le processus de développement d'une fiction

Objectif :

Analyse des liens entre réalisateur et producteur.
Appréhension de la fonction de réalisateur en France.

Contenu :

- La collaboration producteur – réalisateur :
- L'origine d'un projet et la première approche
 - Le travail sur le scénario
 - Le tournage et les choix techniques
 - La constitution d'une équipe
 - L'équipe technique
 - L'équipe artistique
 - Les intervenants extérieurs
 - Le montage et la postproduction
 - Les relations avec le distributeur, les partenaires financiers, les diffuseurs
 - La promotion, les festivals, la commercialisation du film

L'Assistant de production au sein d'une équipe de tournage

Objectif :

Aperçu de l'organisation d'un tournage de fiction et des différents postes qui composent une équipe.

Contenu :

Savoir quand intervenir sur un tournage et qui aller voir selon les besoins
Les règles de vie sur un plateau et en production

■ 4^e et 5^e journées

Première approche de l'évaluation d'un scénario

Objectif :

Comprendre comment un producteur choisit un projet?
Quelles questions se pose-t-il dès la première lecture d'un projet?

Contenu :

- Méthode pour effectuer une lecture attentive d'un scénario (d'un point de vue production)
- Le coût des mots
 - Découpage estimatif
 - Liste des rôles principaux et secondaires
 - Liste des décors (int/ext) > quels décors pourrait-on « regrouper » ?
 - Casting possible ?
 - Genre de film : policier/comédie/fantastique/drame/comédie dramatique...
 - Pour quel public ? Grand public ? Adultes ? Enfants ? Art et Essai ? Diffusion TV (quelle chaîne ?) ? ...
 - Lieux de tournage envisageables (quelles régions pourraient être sollicitées ?)
 - Minutage du film : comparer les différents minutages
 - Continuité (sur combien de jours se l'histoire racontée dans le film) > ce qui peut aider à envisager un PDT en cas d'ellipses, vieillissement, etc.
 - Durée de tournage envisagée ? Combien de semaines environ
 - Budget envisagé (à la louche)
 - Une coproduction est-elle envisageable ?

- Ressenti personnel par rapport au scénario : clarté ? originalité ?
- Empathie pour les protagonistes ? Les personnages sont-ils forts ? Intéressants ?
- Qualité des dialogues ?
- Rythme ? Construction de l'intrigue ?
- Scènes qui pourraient être coupées ? Retravaillées ?
- Points forts ? Points faibles ?
- Iriez-vous voir ce film en salles ?

Du scénario au film tourné

Objectif :

Appréhender le découpage technique d'un film pour estimer la complexité du tournage et anticiper les coûts

Contenu :

Exercice de découpage sur une séquence du film
Second débrief après le visionnage du film et analyse de la fidélité au scénario ? quels changements ? scènes coupées au montage ? écarts entre scénario/réalisation / apport de la musique ?...

■ SEMAINE 2 :

LES FONDATIONS ET LA STRUCTURE D'UN FILM

■ 1^{re} journée

De la dramaturgie au Pitch

Objectif :

Connaître les éléments narratifs nécessaires à la construction d'un récit.

Contenu :

Les fondations d'un film : L'hypothèse dramatique

- Une situation initiale/contexte de crise/faille/manque/problème/question
- Un ou plusieurs protagonistes caractérisés
- Un objectif (concret) que le protagoniste prétend vouloir
- Obstacles/promesses d'obstacles/adversaires/antagonistes
- Un enjeu (abstrait)/une révélation
- Le conflit/dilemme/Le débat moral (qui naît de l'opposition entre objectif et obstacle)
- Point de vue de l'auteur sur son sujet

Savoir faire un pitch dramatique / thématique

Exercice : Rédaction d'un pitch dramatique et pitch thématique de son choix

La structure en trois parties/ou en sept parties

- Exposition : contexte, arène, protagoniste/incident déclencheur.
 - Ce que « veut » le personnage.
- Acte II : Confrontation : objectif principal/sous-objectif/conflit/enjeux/noeuds dramatiques/point de non-retour.
 - Ce qu'il fait ou tente de faire pour obtenir ce qu'il veut.
- Acte III : Résolution : Climax, dénouement, réponse dramatique.
 - Le résultat et les conséquences de son action.

Exercice pratique : repérer la structure, le « squelette » du film (incident déclencheur, noeuds dramatiques, actes, point de non- retour..) et identifier clairement les protagonistes/antagonistes/alliés/objectif/obstacles/faux allié/faux

adversaire.

■ 2^e journée

Personnages/conflits/enjeux

Objectif :

comprendre les différents moyens de caractérisation d'un personnage

Contenu :

- Les personnages
 - Caractérisation des personnages : questionnaire
 - Courbe dramatique (évolution du personnage/trajectoire pendant le film) : différences entre motivation/but/action
 - Tableaux et réseaux de personnages interaction des personnages entre eux.
 - Le conflit (fonctions du conflit en dramaturgie)/conflit interne/externe...
 - Enjeux/révélation
 - Obstacles (externes/internes)...

Exercice pratique : identifier les ressorts dramatiques, la caractérisation des personnages, le rythme d'un scénario / film.

■ 3^e journée

Les différentes phases d'écriture d'un scénario

Objectif :

Acquérir une méthode pour « Accompagner un auteur » ou « évaluer un scénario ».

Contenu :

- Le « magma », la tambouille interne, les idées, le premier jet...
- Les diverses possibilités (technique de Truby : prémisses + thèmes = hypothèses dramatiques)
- Exploration du domaine en lien avec le sujet (recherches, univers, bibliographie, filmographie)
- Première note d'intention : pourquoi ce film ? Quel rapport avec soi ?
- Synthèse, fondations : pitch /sujet/Point de vue/genre/thème/métaphore/premier squelette
- Les personnages : caractérisation, courbe dramatique et réseau > comment rédiger une biographie de personnage
- La structure, l'intrigue
- Le séquencier, le scène-à-scène
- Le traitement
- Le synopsis (court/long...)
- La note d'intention V2
- La continuité dialoguée = le scénario (V1, V2, V3... DEF)

Exercice pratique : travail sur le réseau du personnage

■ 4^e et 5^e journées :

Les différents intervenants sur un scénario

Objectif :

Connaître les différents postes liés à l'écriture d'un projet et appréhender leur relation avec l'auteur

Contenu :

producteur, co-auteur, script-doctor, consultant, dialoguiste, chargé de développement, directeur littéraire

La fiche de lecture

Objectif :

Savoir lire un scénario et pouvoir identifier clairement les problèmes de scénario

Contenu :

Méthode d'évaluation de scénario
Savoir distinguer :
- le symptôme, le ressenti (« j'aime/j'aime pas/je m'ennuie/j'accroche/j'y crois/j'y crois pas... »)
- le « diagnostic » : mettre de côté sa subjectivité et évaluer un scénario selon des critères objectifs : c'est clair/pas clair/on comprend/on ne comprend pas/unité du film/construction/équilibre/caractérisation/dialogues...)
- « la prescription », le compte-rendu de lecture : ce qu'on pourrait faire pour améliorer le scénario, les points à retravailler, etc.

■ SEMAINE 3 :

LA PRODUCTION DE LONG METRAGE CAS PRATIQUE (1)

■ 1^{re} journée

Le développement et l'évaluation du scénario

Objectif :

Prise de connaissance de l'œuvre proposée à la production

Contenu :

- Lecture d'un scénario de long métrage et première approche du planning de production
 - Premières impressions et argumentations du point de vue des stagiaires en fonction de critères précis d'évaluation
 - L'étude de la valeur dramatique du sujet : développement de l'histoire, personnages, conflits
 - La valeur esthétique : expression filmique et dialogues
 - L'opportunité du projet : actualité et originalité
 - La valeur pour le public : type de public pressenti en relation avec les possibilités d'exploitation
 - La faisabilité de production : rapport coût-financement
- Les différentes étapes de la fabrication du film :
 - Ecriture
 - Financement
 - Préparation
 - Tournage
 - Post production
 - Sortie du film

■ 2^e journée

Les conditions générales de production et les financements de la phase de développement

Objectif :

Détermination des conditions générales de production du projet.
Analyses des financements pour l'écriture et la préparation du film.

Contenu :

- Exercices et simulation
- Etude des conditions d'attribution des aides à l'écriture et réécriture (CNC, Procirep, régions)
 - Elaboration du dossier de demande d'aide au développement (CNC)
 - Etude du dossier de candidature à l'avance sur recettes avant tournage

■ 3^e journée

Les fondamentaux de la propriété intellectuelle

Objectif :

Aperçu du code de la propriété intellectuelle :

Le droit des auteurs

Contenu :

- Définition du droit d'auteur, de l'œuvre audiovisuelle et de sa divulgation
- Les dispositions du Code de la Propriété Intellectuelle
 - L'évolution et la spécificité actuelle du droit d'auteur français
 - La qualification du statut d'auteur et la nature de ses droits
 - Les ayants-droits à la qualité d'auteur
 - Les différentes formes d'œuvres, les notions d'œuvres de collaboration, collectives et composites pour la détermination des apports de chaque participant
 - Le droit moral et le droit patrimonial
- Les différents textes relatifs aux droits des auteurs:
 - Les conventions internationales
 - Le droit européen
 - Le copyright
- La protection des œuvres :
 - Les droits à la paternité de l'œuvre
 - Les critères et les formalités de protection de l'œuvre
- Les problématiques du droit des auteurs :
 - Les problèmes soulevés par les nouveaux moyens de diffusion
 - Les différentes formes d'atteintes à la pérennité des œuvres
 - Les recours contre les infractions

Exercices pratiques : Examens de cas de jurisprudence

La cession des droits de l'auteur au producteur :

Contenu :

- Les conséquences et la destination de la cession des droits
- Les droits attachés à l'œuvre ou exclus par contrats
- La capacité des signataires, la forme des contrats
- Le contrat d'option.
- Propriétaire de l'idée originale
- La cession de droits d'auteur.
- Les atteintes aux droits d'auteurs.
- La durée des droits et le domaine public.
- L'étendue de la cession et les exploitations cédées.
- La propriété d'une œuvre et son usage.
- Le contrat au forfait
- Le rôle des sociétés de gestion collective (SACD, SCAM)
- Les rémunérations : minimum garanti, forfait, RNPP

■ 4^e journées :

Les fondamentaux de la propriété intellectuelle

Objectif :

Comprendre les différents aspects du droit d'auteur

Le droit à l'image

Contenu :

- Règle générale du droit à l'image et exceptions.
- Dans quelle situation, y'a-t-il atteinte à la vie privée.
- Focus sur le droit à l'image des mineurs.
- Les spécificités du droit à l'image appliqué aux



- diverses utilisations sur internet
- La distinction entre lieux privés et lieux publics.
- Le droit à l'image sur les immeubles et les objets.
- Les évolutions du droit à l'image.
- Les exceptions au droit à l'image
- Les autorisations au titre du droit image.
- Le cas particulier de la réutilisation d'archives.

Les droits voisins du droit d'auteur et les contrats d'engagement

Contenu :

- Les dispositions légales et les modalités de rémunérations
- Une rémunération distincte pour chaque type d'exploitation
- La rémunération supplémentaire sur les recettes du film après amortissement du coût du film
- Les clauses essentielles et les négociations des contrats
- Les sociétés de gestion des droits : l'ADAMI
- La collecte des droits à la copie privée

■ 5^e journées :

Consolidation des connaissances excel adaptées à la production

Objectif :

Adapter l'interface Excel aux besoins d'une société de production

Contenu :

- Formater les cellules d'un devis :
- Saisir des formules de calcul
- Répartir des données sur plusieurs feuilles.
- Préparer le document pour l'impression

■ SEMAINE 4 :

LA PRODUCTION DE LONG METRAGE CAS PRATIQUE (2)

■ 1^e journée

Le minutage du scénario

Objectif :

Savoir pré-minuter un scénario et appréhender les enjeux

Contenu :

- Les anomalies et les incohérences du scénario du film
- La continuité du scénario séquence par séquence
- Les raccords (anticiper le montage)

■ 2^e 3^{re} journées

Le dépouillement et l'identification des besoins du tournage (1)

Objectif :

Evaluation des besoins artistiques et techniques du film selon le dépouillement du scénario.

Contenu :

- Les conséquences et la destination de la cession des droits
- Estimation des diverses contraintes de tournage
- L'évaluation des temps de tournage, du minutage des séquences, des plans à tourner
- La localisation des décors
- Les présences :
 - Rôles principaux
 - Rôles secondaire
 - Silhouettes et figuration

- L'identification du matériel et des besoins spécifiques

■ 4^e journée

Les conventions collectives

Objectif :

Connaissance du champ d'application des conventions collectives

Contenu :

- Les conditions générales d'emploi des techniciens
- Les dispositions légales sur les contrats à durée déterminée
- Le statut particulier des intermittents
- Les conventions collectives : leur champ d'application
- Les conditions particulières des contrats

■ 5^e journée

Le plan de travail et l'organisation du tournage

Objectif :

Utilisation du dépouillement général pour l'élaboration du plan de travail.
Aperçu du travail du 1^{er} assistant mise en scène

Contenu :

- L'élaboration du plan de travail :
 - Le regroupement par lieux, décors, sous-décors, regroupement des cachets des comédiens, regroupement des moyens techniques
 - Les méthodes utilisées : logiciel, plan de travail à baguettes
 - Les relations du premier assistant avec le directeur de production, le chef décorateur, le chef opérateur et le régisseur général pendant la phase de préparation
 - L'utilité du plan de travail pour chaque membre de l'équipe

Exercices pratiques : Les stagiaires apprendront à créer plusieurs plans de travail mettant en évidence des choix différents et à privilégier les éléments en fonction des demandes conjointes du réalisateur et du directeur de production.

■ SEMAINE 5 :

LA PRODUCTION DE LONG METRAGE CAS PRATIQUE (3)

■ 1^e journée

Le devis estimatif (1)

Objectif :

Analyse des différents postes du devis CNC

Contenu :

Etude et correction des postes : Droits artistiques (auteurs, réalisateur, droits musicaux)

Objectif :

Aperçu des droits relatifs à la partition musicale d'un film, le mode de rédaction des contrats et l'utilisation des catalogues de droits musicaux

Contenu :

- Les différents organismes de gestion des droits musicaux
- La SACEM :
 - Le fonctionnement de la SACEM
 - Les relations entre la SACEM, la télévision et la radio
 - Les différentes sociétés chargées de la perception des droits musicaux dans d'autres domaines d'utilisation

- les relations internationales de la SACEM avec des organismes associés dans de nombreux pays
- les conditions d'intervention des sociétés de gestion collective des droits en ce qui concerne les droits voisins
- les différents modes d'utilisation des musiques en fonction de l'origine des droits

Exercices pratiques : Révision des démarches à effectuer auprès des différents détenteurs de droits et procédés, sous la direction du formateur, à l'analyse de cas de jurisprudence.

■ 2^e 3^e journées :

Le devis estimatif (1)

Objectif : Analyse des différents postes du devis CNC

Contenu : Etude et correction des salaires des techniciens

Contenu :

- Les conditions générales d'emploi des techniciens
- Les dispositions légales sur les contrats à durée déterminée
- Le statut particulier des intermittents
- Les conventions collectives : leur champ d'application
- Les conditions particulières des contrats

■ 4^e journée

Le devis estimatif (2)

Objectif :

Chiffrage des postes salaires des comédiens et charges sociales

Contenu :

Etude et correction des postes :
Salaires des comédiens et charges sociales

■ 5^e journée

Le devis estimatif (3)

Objectif :

Chiffrage des postes salaires des comédiens et charges sociales

Contenu :

Etude et correction des postes :
Salaires des comédiens et charges sociales

Le rôle du Chef Décorateur

Objectif :

Aperçu du rôle du Chef décorateur et du fonctionnement de son équipe

Contenu :

- Présentation du travail du Chef décorateur, composition de son équipe
- Le travail de l'équipe déco face aux demandes de la mise en scène et contraintes budgétaires
 - La création d'un décor en studio : organisation du travail et coûts
 - Les aménagements d'un décor nature
 - Les relations avec le réalisateur et le directeur de production
 - L'organisation du travail et la responsabilité du décorateur
 - Analyse du coût de fabrication des décors et du meublage
 - L'utilisation du numérique et de l'informatique dans la conception et la construction des décors

LA PRODUCTION DE LONG METRAGE CAS PRATIQUE (4)

■ 1^e journée

Le devis estimatif (4)

Objectif :

Analyse des différents postes à partir d'un devis établi

Contenu :

Étude et correction des postes :
Décors et costumes

■ 2^e journée

Objectif :

Aperçu du rôle du Régisseur Général et du fonctionnement de son équipe

Contenu :

Présentation du métier et de son équipe
Panorama des moyens matériels et logistiques nécessaires à un tournage
La feuille de service

■ 3^e journée

Le devis estimatif (5)

Objectif :

Analyse des différents postes à partir d'un devis établi

Contenu :

Étude et correction des postes :
Transports, défraiements, régie

■ 4^e journée

Le rôle du Chef Opérateur

Objectif :

Aperçu de la fonction de Chef Opérateur et ses relations avec la production

Contenu :

- Le travail du Chef Opérateur
- Présentation de son métier et de son équipe
 - Ses relations avec le réalisateur
 - Le choix du format de prise de vues : argentique ou numérique
 - Présentation du matériel de prise de vues
 - Le choix des objectifs
 - Le matériel machinerie et les mouvements de caméra
 - La construction de l'éclairage d'une scène
 - Les techniques d'éclairage et le matériel

Le rôle de l'ingénieur du son

Objectif :

Aperçu de la fonction de l'ingénieur du son et de l'importance de la prise de son direct pour le montage

Contenu :

- L'importance de la préparation (lecture du scénario, repérages)
- Le matériel et l'équipe
- Le tournage et l'anticipation du montage

■ 5^e journée

Le devis estimatif (6)

Objectif :

Analyse des différents postes à partir d'un devis

Contenu :

Étude et correction des postes :

■ SEMAINE 6 :

Moyens techniques
Prise de vue, machinerie, électricité, son...

■ SEMAINE 7 :

LA PRODUCTION DE LONG METRAGE CAS PRATIQUE (5)

LA POSTPRODUCTION

■ 1^{re} journée

La place et le rôle du directeur de postproduction

Objectif :

Définition du rôle et des responsabilités du directeur de postproduction

Contenu :

Le rôle du directeur de postproduction :

- gestion humaine et financière
- son champ d'expertise
- ses responsabilités
- les étapes et la fin de sa mission

Les différentes étapes de la chaîne de postproduction

Objectif :

Connaissance de la chaîne et du planning postproduction

Contenu :

Identification et choix des différentes étapes de la postproduction du film du tournage à la sortie en salles suivant les formats de prise de vues (argentique ou numérique)

- Le développement du négatif (pour l'argentique)
- La digitalisation
- Le montage image
- Le montage son
- Le bruitage
- La post-synchro
- Le mixage
- Report optique...
- Les travaux de finitions au laboratoire

Exercice pratique : Elaboration du planning de postproduction du film

■ 2^e journée

Le montage image

Objectif :

Aperçu du travail du monteur image

Contenu :

Les étapes du montage
Le rôle du chef monteur et de l'équipe de montage
L'équipement des salles

■ 3^e journée

Le montage son

Objectif :

Aperçu du travail du monteur son

Contenu :

L'évolution du montage son
Les étapes du montage son
L'organisation du travail et le matériel utilisé
La gestion des nouveaux supports numériques
La constitution de l'équipe de montage son
Les finitions sonores : l'enregistrement de la postsynchronisation et du bruitage

Le mixage

Objectif :

Aperçu du travail du mixeur

Contenu :

Analyse des différents paramètres qui interviennent lors du mixage

- Point de vue technique
- Point de vue artistique
- Les choix de la mise en scène et les influences sur le film
- Les différents systèmes d'enregistrement Dolby Stereo ou DTS
- Les négociations avec les prestataires et les fournisseurs

■ 4^e journée

Les VFX

Objectifs :

Adaptation des choix éditoriaux en relation avec les possibilités techniques offertes par les VFX

Contenu :

Les étapes de fabrication des effets spéciaux numériques

Les différents types de trucages : morphing, incrust, mate-painting...

Leur réintégration dans le montage final du film

Analyse des différences entre SFX effectués lors du tournage et VFX en post production

Les choix artistiques, financiers et techniques

Les logiciels et le matériel utilisés

Les équipes spécialisées dans les VFX

Les incidences des VFX sur le devis

Les principales sociétés françaises spécialisées dans les effets visuels

■ 5^e journée

La postproduction, les dernières étapes

Objectif :

Vérification du planning de postproduction et des techniques choisies pour le film.

Contenu :

Le tirage des copies pour les salles de cinéma

Les PAD pour les chaînes TV

Le matériel pour les ventes à l'étranger

(internégatif et sous-titrage)

■ SEMAINE 8 :

LA PRODUCTION DE LONG METRAGE CAS PRATIQUE (6)

■ 1^{re} journée

Le devis estimatif (7)

Objectif :

Analyse des différents postes à partir d'un devis établi

Contenu :

Le devis postproduction

■ 2^e journée

Les contrats d'assurance et la garantie de bonne fin

Objectif :

Compréhension des méthodes de négociation de la couverture des risques de production pour une œuvre cinématographique et audiovisuelle

Contenu :

L'organisation des assurances dans le secteur cinématographique

- La responsabilité civile
- Les différents risques de production
- Les circonstances aggravantes de ces risques
- L'assurance négatif
- La valeur des dommages et les montants des indemnités
- La BNC (Bonification pour Non Sinistre)
- L'expertise des sinistres
- La prime d'assurance
- La garantie de bonne fin

■ 3^e journée

Le devis estimatif, finalisation (8)

Objectif :

Finalisation du devis

Contenu :

- Les dernières étapes du devis en relation avec la mise en production du film
- Etude du devis et modifications au vu des nouveaux éléments des derniers postes du devis :
 - assurances
 - frais financiers
 - frais d'enregistrement au RPCA

■ 4^e journée

Les questions administratives d'un film 1

Objectif :

Etre en mesure de gérer les questions administratives courantes avec un administrateur de production lors d'un tournage.

Contenu :

Le contrat de travail : Le CDD d'Usage
La DUE (déclaration unique d'embauche) le statut d'intermittent du spectacle
Le bulletin de paie, l'abattement pour frais professionnels
Les caisses sociales : présentation générale et modalités d'ouverture
La fiche de renseignement salarié
La convention collective : salaires minimaux garantis, visite médicale, contrat de travail, jours fériés, voyages et frais de restauration afférents (techniciens et comédiens)
Les stagiaires conventionnés : savoir remplir une convention
Les repas : défraiements, indemnités repas, refacturation au réel

■ 5^e journée

Les questions administratives d'un film 2

Objectif :

Etre en mesure de gérer les questions administratives courantes avec un administrateur de production lors d'un tournage.

Contenu :

Les conventions négociées entre pays
La réciprocité des charges et des bénéfices entre pays coproducteurs.
Un exemple de financement dans certains pays européens (tax-shelter, aides régionales...)
Les aides du CNC aux coproductions avec l'étranger (mini traité Allemagne ou Canada)

Panorama des acteurs qui contrôlent la comptabilité, comprendre le pourquoi des contraintes

La Facture : définition et mentions obligatoires
La TVA : les grands principes

Le Bon de commande : explications et travaux pratiques

Organisation de la chaîne des validations avant mise au règlement

Les chèques de caution, les dépôts de garantie

La demande de règlement : explications et travaux pratiques

La Note de Frais : explications et travaux pratiques

Tableaux de suivi des hébergements : comment le construire et le gérer

La structure du devis du CNC

Le crédit d'impôt

La relation de travail entre assistant de production et administrateur de production.

■ SEMAINE 9 :

LE FINANCEMENT DU FILM

1^e journée

■ La préparation du plan de financement

Objectif :

Connaissance des principaux guichets et aides agissant pour le financement du cinéma et de l'audiovisuel.

Contenu :

Les questions à se poser lors de la recherche de financements

La distribution des films en salle

Objectif : Connaissance des obligations contractuelles de sortie des films français sur le territoire français.

Contenu :

Le rôle du distributeur et l'analyse du marché
La stratégie de sortie
La négociation du contrat de distribution :
Le minimum garanti et les frais d'édition
Les interlocuteurs du distributeur : les exploitants
La remontée et la répartition des recettes salles
La rémunération du distributeur

2^e journée

■ L'intervention du CNC dans le financement des films

Objectif :

Connaissances des mécanismes d'aide aux financements par le CNC

Contenu :

Analyse des aides sélectives : critères et modalités de leur attribution

- Les aides à l'écriture et réécriture
- Les aides au développement
- L'avance sur recettes
- L'aide à la musique
- L'aide au court métrage, aux nouvelles technologies...
- L'aide aux industries techniques

Analyse des aides automatiques

- Investissement du compte de soutien à la préparation
- Investissement du compte de soutien à la production

- Les dossiers d'agrément et conditions d'attribution

L'implication des partenaires étrangers :
Le montage financier de leur participation au film.
La répartition des dépenses entre pays coproducteurs et le crédit d'impôt

L'agrément

Objectif :

Définition du rôle du vendeur

Contenu :

L'approche pratique de la réglementation en matière d'agrément
Les différentes procédures (investissement, production)
Les conditions d'éligibilité
Les différents modes de calcul

Les aides territoriales

Objectif :

Connaissance des aides régionales et des différents types de soutiens régionaux

Contenu :

Historique des politiques territoriales en matière cinématographique :
La notion d'aide (régions, départements, villes)
Les relations entre le CNC et les régions
Les différents types d'aides régionales :

- Subventions
- Aides remboursables
- Cas particulier Rhône Alpes cinéma
- L'accueil des tournages en région,
- La Commission Nationale du Film France

Exercice : Etude d'un dossier de candidature à une subvention régionale

3^e journée

■ Les aides européennes

Objectif :

Analyse du marché européen et de son évolution.
Identification des acteurs institutionnels en Europe qui favorisent et régulent l'activité économique du secteur.

Contenu :

Panorama des soutiens publics aux productions cinématographiques :
Les aides au développement de projet :
Le programme Media

- les actions du plan Media
- les critères de sélection des projets

Les aides à la production : Eurimage

- le rôle d'Eurimage
- les critères de sélection des projets

Exercice : Etude d'un dossier de candidature

La candidature et le dossier Eurimage

Objectif :

Application des connaissances acquises par la conception d'une stratégie de recherche de coproductions étrangères, en fonction du film proposé pour la simulation.
Analyse du dossier de candidature à Eurimage.

Contenu :

L'approche pratique de coproducteurs étrangers.

Exercice : Etude du dossier de candidature à Eurimage

Le financement international

Objectif :

Recherche des partenaires internationaux pour le montage financier d'un film.

Contenu :

Etude de la réglementation entre pays

- Les conventions négociées entre pays
- Les accords bilatéraux et les règles spécifiques
- La réciprocité des charges et des bénéfices entre pays coproducteurs
- Un exemple de financement dans certains pays européens (tax-shelter, aides régionales...)
- Les aides du CNC aux coproductions avec l'étranger (mini traité Allemagne ou Canada)

La recherche de financements auprès de coproductions étrangères

4^e journée

Les SOFICA

Objectif :

Connaissance des modalités de création des SOFICA et leur réglementation.

Identification des conditions d'intervention des SOFICA dans le financement d'un film

Contenu :

L'historique de leur développement et de leur rôle depuis leur création

- Les agréments
- Présentation des sociétés actuellement en activité
- Le cadre légal actuel des obligations de remboursement
- Les différentes stratégies d'investissement et d'intervention
- Les SOFICA adossées aux groupes audiovisuels, les SOFICA non adossées

Cas pratique : Analyse de contrats - Le Crédit d'impôt

Objectif :

Connaître les critères d'éligibilité pour accéder au crédit d'impôt

Contenu :

Le crédit d'impôt national et international
Les conditions d'attribution, les dépenses éligibles
Les délais et formalités de mise en œuvre

■ 5^e journée

Le soutien des chaînes de télévision

Objectif :

Connaissance des mécanismes et des conditions d'acquisition des chaînes de télévision

Contenu :

Analyse de la programmation des chaînes de télévision
Les modalités d'intervention des chaînes dans les coproductions et dans l'achat des droits de diffusion
La réglementation fixant les obligations de diffusion en matière d'investissement
La politique d'achat des chaînes
La finalisation du plan de financement

Exercice pratique : Application des connaissances acquises par la conception d'une stratégie de recherche d'autres moyens de financement, en fonction du film proposé pour la simulation

■ SEMAINE 10 :

EVALUATION DU BLOC :

Voir modalités p 17 et 18

BLOC 2 : GESTION DE LA PRODUCTION ET SUIVI DE POSTPRODUCTION

■ SEMAINE 11 :

PANORAMA DE LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE

■ 1^{re} journée

Les différents genres de programmes télévisuels : Flux et Programmes Audiovisuels, deux modes de production différents

Objectif :

Identifier les différents types de programmes télévisuels et les caractéristiques générales des économies de production correspondantes

Contenu :

- Description, à partir d'exemples, des différents types de programmes :
 - Les programmes de flux : informations, variétés, retransmissions sportives
 - Les programmes de stock : fictions (téléseries, séries), documentaires, films d'animation
- L'économie de la production télévisuelle en fonction des différents types de programmes :

- Coût moyen et audience moyenne selon le genre de programme

- Evolution des genres de programmes produits et diffusés à la télévision

Les métiers de la production télévisuelle

Objectif :

Identifier les différents métiers de la production télévisuelle et le fonctionnement des principales entreprises du secteur

Contenu :

- Les sociétés de production télévisuelle :
 - Evolution de l'activité globale du secteur
 - Les principaux acteurs du marché
 - L'organisation et le fonctionnement des sociétés de production
- Les métiers de la production télévisuelle (fonctions et compétences) :
 - Les métiers de production et de gestion

- Les équipes artistiques (auteurs, réalisateurs, comédiens)
- Les équipes techniques
- Les métiers de la vente et de la diffusion

■ L'organisation de l'antenne

Objectif :

Connaître les différents postes d'une chaîne

Contenu :

Organigramme et définition des fonctions, schémas d'organisation

■ 2^e journée

Nouvelles télévisions et nouvelles consommations

Quelques repères historiques

Objectif :

Identifier les différentes étapes marquantes de la télévision de 1970 à nos jours des économies de production correspondantes

Contenu :

1972, création de C3 (future France 3)
1974, éclatement de l'ORTF
1982, lancement du plan câble
1984-1987, naissance de la TV privée hertzienne
1989, le Médiamat individuel
1991, création informelle de France Télévision par Hervé Bourges
1992, première formule d'Arte
1992, premier bouquet satellite CanalSatellite (analogique)
1994, La Cinquième, chaîne du savoir, de la formation et de l'emploi
1996-1997, 3 bouquets satellite numériques concurrents : CanalSat, TPS et ABSat
1999-2000, le faux départ de la TV locale
2004, la TV sur téléphone mobile en 3G
2005, la TNT
2005-2006, l'essor de l'ADSL-TV
2008-2010, l'échec du projet de TMP, Télévision Mobile Personnelle
Années 2010, les web-TV, la télévision connectée
2012, sélection et lancement de 6 nouvelles chaînes TNT nationales

Les nouveaux modes de réception et de consommation

Objectif :

Connaître la diversification des modes de diffusion et les nouveaux modes de consommation de la télévision liés au développement de la mobilité et du numérique

Contenu :

Les chaînes du câble et du satellite
La TNT
La télévision sur mobile, la webTV
La TVR (catch up)
La V&D (VOD)
La télévision connectée

L'écossystème télévisuel

Objectif :

Connaître les paramètres de l'économie des chaînes et la provenance des recettes des diffuseurs

Contenu :

Le rôle du CSA
Les différentes sources de financement des chaînes
Le budget de programme et le coût de la grille
La problématique du téléspectateur et de l'audience



■ 3^e journée

Panorama des chaînes de télévision françaises

Objectif :

Connaître les principales chaînes de télévision

Contenu :

TF1, France Télévisions, Canal+, Lagardère, NRJ, NextRadioTV...
Développement historique, activités et diversifications, contrôle capitalistique, positionnement et stratégie, performances d'audience, résultats économiques, principaux enjeux actuels

Les politiques de programmation des diffuseurs

Objectif :

Connaître le panorama des chaînes, leur ligne éditoriale et définir leur politique de programmation

Contenu :

Ligne éditoriale : chaînes généralistes publiques et privées, les mini-généralistes, les chaînes thématiques, les chaînes payantes
L'image de marque
La programmation : organisation de la grille et contre programmation
Les grilles de différents diffuseurs

■ 4^e journée

Le COSIP

Objectif :

Connaître le fonctionnement et les moyens de bénéficier du fonds de soutien du CNC pour l'audiovisuel

Contenu :

La création du COSIP et de la PROCIREP
Les mécanismes de financement du compte de soutien
Les différents types de programmes pouvant bénéficier du compte de soutien
Les différents types d'aides
Les conditions d'obtention des aides
Le calcul du soutien automatique
Le cas particulier des coproductions internationales

Les nouveaux modes de production d'un programme audiovisuel

Objectif :

Comprendre la stratégie de financement de projets multi-supports, définir le budget d'un projet multi-support

Contenu :

Les aides publics
Les financements privés
Le placement de produits
Le sponsoring
Le pré-roll vidéo
Les produits délivrés

■ 5^e journée

La spécificité des contrats télévisuels

Objectif : Connaître les modalités d'engagement et de

composition d'une équipe de tournage de documentaire

Contenu : À partir de contrats-types liés au documentaire servant de base à la simulation, les stagiaires étudient :
- La composition de l'équipe de tournage
- Les spécificités des contrats correspondants (contrats techniciens, droit d'auteur)

■ SEMAINE 12 :

LA PRODUCTION DE PROGRAMMES AUDIOVISUELS CAS PRATIQUE : LA SÉRIE DE FICTION

■ 1^{re} journée

Se repérer dans les genres et formats des séries télévisées

Objectif :

Appréhender le contexte des séries TV et leurs enjeux
Distinguer les grandes familles de séries TV par type, thème, origine de production, durée...
Comprendre les mécanismes d'acquisition et de programmation des séries : choix des chaînes et des créneaux de diffusion
Comprendre l'évolution de la programmation des chaînes TV et Les genres émergents.
Connaître les grands producteurs de séries : histoire et stratégies de développement.

Contenu :

Le cadre de la production de la série de fiction en France.
Son poids économique, son organisation, ses financements,
Etude comparative de trois modèles (France/GB/ Etats Unis)
Les lignes éditoriales des chaînes (extraits de séries)

■ 2^e journée

Les codes d'écriture sérielle

Objectif :

Connaître les règles d'écriture sérielle

Contenu :

Définition des codes selon les séries à partir d'exemples :
- les codes visuels et sonores
- les décors/costumes

■ 3^e journée

La phase de développement

Objectif :

Comprendre le travail de producteur, sa relation avec les auteurs tout au long du processus de développement de la mise en place du concept jusqu'à son exploitation.
Connaître les étapes de production d'une série en France
Comprendre la différence entre le système français et le système américain

Contenu :

L'implication du producteur et du diffuseur
- Le rôle du producteur en France
• La différence entre le rôle du producteur en France et à l'étranger (voir US)

- Petites parenthèses sur la méthode US :

- Les différence entre les deux cultures
- L'arrivée des méthodes US : writer room/ Plus Belle la Vie (différence tout de même avec le statut d'auteur) , Showrunner / Frédéric Krivine, Eric Ronchant
- La censure des chaînes en France
- La différence au tournage (crossboarding ...)
- La diffusion (usage des grilles ≠)

- Les étapes de production :

- L'élaboration du concept
- La Bible
- Le recrutement de ou des auteurs
- Le casting

- La recherche de financements,

- L'apport diffuseur,
- Les chaînes, quel circuit (préventes internationales)
- Les exigences des chaînes
- Les exigences des coproducteurs étrangers
- Le dossier de production
- Les différentes commissions et leurs exigences (les aides publiques dont le COSIP)
- La part de risque (moins importante qu'en cinéma)

- Le diffuseur

- Le niveau d'intervention (ou d'ingérence) du diffuseur dans la production
- L'intervention sur l'artistique
- Le triangle diffuseur-producteur-auteur/ réalisateur et les alliances

- Les contrats d'auteur

- Le chiffrage du devis

- La prévision du coût de la production à long terme (cumul des coûts, recherche des économies d'échelle)
- L'échéancier des dépenses et les rapports avec la banque.

■ 4^e journée

Etude du processus de fabrication

Objectif :

Comprendre la différence entre le devis facial et le coût de fabrication du film
Analyser les solutions pour diminuer les coûts

Contenu :

A partir du cahier des charges d'une série, établissement du devis par groupe de 3 (chaque groupe devant présenter un poste)
Adapter un devis pour une série qui n'a pas obtenu tout son financement

■ 5^e journée

La préparation du tournage / le tournage

Objectif : Comprendre les étapes de préparation, de tournage, de postproduction et de vente

Contenu :

-La préparation

- Le cross-boarding
- Le planning de fabrication (de production) : préparation, plan de tournage, finitions.
- Les repérages
- Le choix de la construction du/des décors.
- La gestion des autorisations.

- Le tournage

- La fabrication proprement dite (feuille de service, rapports de production, rapports image, visionnage des rushes, relations avec le réalisateur et l'équipe).

LA PRODUCTION DE PROGRAMMES AUDIOVISUELS CAS PRATIQUE : LA SÉRIE DE FICTION (2)

■ 1^{er} et 2^e journées :

- La postproduction

- Enjeux et éléments financiers de la postproduction
- Le cahier des charges techniques
- La planification du workflow
- Estimation des charges de travail pour la mise en oeuvre, les étapes de réalisation technique
- L'optimisation des plannings de postproduction en fonction des moyens techniques disponibles
- Exercice pratique : à partir du cahier de charges, les stagiaires établissent le devis en pondérant les moyens mis en oeuvre avec un budget disponible.

- Le transmédia

Objectif :

Acquérir une vision d'ensemble du marché de la web série, de ses enjeux et de ses opportunités

Contenu :

La web serie, avenir du cinema et de la creation ?
focus sur les Etats-unis : une mutation en cours pour une nouvelle économie de programmes.
une nouvelle façon de consommer les programmes
le potentiel pour les createurs de films et de web serie

la web serie au coeur de la politique des studios de cinema.

la web serie au coeur de la politique des acteurs de l'entertainment : porte ouverte au renouvellement.

De nouveaux modeles financiers et de creation et de nouveaux createurs

■ LA PRODUCTION DE PROGRAMMES AUDIOVISUELS CAS PRATIQUE : LE DOCUMENTAIRE

■ 3^e journée

Le contenu d'un documentaire et sa production

Objectif :

Appréhender la relation auteur/producteur
Comprendre les différentes étapes de fabrication d'un documentaire

Contenu :

Que recouvre le terme de « documentaire » ?
La place du producteur face a ce projet documentaire
Les différents types de docu et leur potentiel de financement

Exercice : A partir d'un cas réel de production, les stagiaires étudient les différentes étapes de la conception et de l'écriture d'un documentaire :

Définition du projet, sélection et évaluation par rapport aux projets concurrents, scénarisation.

La constitution d'un dossier de présentation artistique et technique à destination des diffuseurs :

- intérêt du sujet,
- note d'intention,
- description de l'esthétique et de la structure du film
- documentation et repérages,
- processus d'interviews et de témoignages.

■ SEMAINE 13 :

■ 4^e journée

L'implication du producteur et du diffuseur

Objectif :

Appréhender la relation auteur/producteur
Comprendre les différentes étapes de fabrication d'un documentaire

Contenu :

Collaborer avec un réalisateur
Le dossier de production
Lobbying et réseaux
Diffusion, promo, versions étrangères (doublage, sous-titrage), édition DVD, VOD, festivals et ventes internationales
Le diffuseur

■ 5^e journée

Le transmédia

Objectif : Connaître les différentes étapes de la production d'un webdoc

Contenu : Caractéristiques d'un webdoc
Les différentes formes de narration (arborescence, délinéarisation, entrées multiples)
Intervenants : métiers et rôles
Études de cas :

- Pitch
- Synopsis
- Note d'intention
- Description du contenu
- Schématisation d'interactivité
- Stratégie de diffusion
- Budget

■ SEMAINE 14 : LA PRODUCTION DE PROGRAMMES AUDIOVISUELS

CAS PRATIQUE : LE DOCUMENTAIRE (2)

■ 1^{re} journée

L'évaluation des coûts et la recherche de financements

Objectif :

Comprendre les techniques de financement d'un documentaire
Savoir chiffrer les postes d'un devis de film documentaire

Contenu :

À partir d'un cas réel de production, les stagiaires étudient les possibilités de financement d'un documentaire et procèdent au chiffrage des différents postes du devis
Les différents éléments du coût d'un documentaire
Les différentes possibilités de montage financier
L'apport du diffuseur
Les différents apports institutionnels ou privés
Les opportunités et risques de production par rapport au sujet considéré
Les démarches préalables à l'élaboration d'un devis.

■ 2 et 3^e journées

Préparation du film, le suivi du devis, le tournage

Objectif :

Connaître les étapes de préparation et de tournage

Contenu :

Le casting documentaire
- Où trouver les gens?

- Vrais gens (pour eux-mêmes)
- Gens avisés
- Experts et scientifiques

- Ingérence de la chaîne
- La question éthique (les payer? Retours? SAV?)
- Animaux (ex: casting de chien)

Repérages

- Autonomes
- Financés par une aide au développement
- Qui les fait? L'assistant? Le réalisateur?

L'équipe

- Le choix de l'équipe (le réalisateur choisit ou la production impose)
- L'assistant réalisateur et son rôle, du côté de qui? De la production ou du réalisateur?

Contrats

- Contrat avec les diffuseurs (avec administrateur de production dans la chaîne)
- Gestion des fonds institutionnels (CNC, Cosip...)
- Règles du Cosip
- Les marchés complémentaires (replay-TV, VOD, édition)
- Contrats de coproduction
- Droits d'auteurs et salaires, réalités et arrangements pour intermittents
- Réglementations et assurances

Gestion des archives

- Ina
- Contrats personnalisés avec ayant droits
- Durée et territoires

Planning de production

Qui dépend du devis mais qui affecte aussi le devis

Autorisations

Lieux et personnes

■ 4^e journée

La postproduction, la promotion et la distribution

Objectif :

Connaître les étapes de la postproduction

Contenu :

Ce qu'il faut gérer

- Conflit entre prod et post-prod (la post-prod hérite de problèmes non-gérés au tournage
- À quel moment intervenir?
- L'art d'anticiper, du fait de tous les problèmes liés au numérique
- La check list numérique (comme pilote) à cause de la complexité des formats tout le long de la chaîne de montage
- Livraison et PAD (données techniques)
- La conservation des rushes (oui ou non et quel support?)
- Le transmédia

Les étapes de la post-production

- Transfert des rushes
- Montage image (visions test)
- Insertion archives, animations, effets
- Visionnage diffuseur
- Montage son
- Enregistrement commentaire (quelle voix? Casting voix-off)
- Bruitage
- Enregistrement ou réception de la musique (location studio, contrats musiciens...)
- Étalonnage
- Fabrication des génériques (et versions langues)
- Mixage VF et VI
- Transferts
- Fabrication des PAD
- Livraison film et éléments promotionnels
- Fabrication des éléments de promotion

- Fiches techniques, résumés

- Photos du film et photos de tournage
- Visuels, affiches
- Site dédié ou pas

Diffusion

- Festivals
- Édition de DVD (interne producteur, diffuseur ou commerciale)
- Mise en ligne gratuite ou payante

Les caractéristiques du marché international

■ LA PRODUCTION DE PROGRAMMES DE FLUX LES ÉMISSIONS DE PLATEAU

■ 5^e journée

Le développement du concept

Objectif :

Savoir présenter un dossier de production d'une émission à un diffuseur

Contenu :

À partir d'un cas réel de production de magazine, les stagiaires étudient :

- Les spécificités de la production de magazines
- La négociation et les accords avec les diffuseurs partenaires
- La ligne éditoriale et le cahier des charges du magazine
- La définition générale du concept
- La rédaction de la bible
- La construction des plans de financement

■ SEMAINE 15 : LA PRODUCTION DE PROGRAMMES DE FLUX LES ÉMISSIONS DE PLATEAU (2)

■ 1^e journée

L'évaluation des coûts et la recherche de financements (1)

Objectif :

- Connaître la préparation et l'organisation logistique générales d'une émission de plateau
- Savoir évaluer le coût d'un magazine et trouver des financements complémentaires

Contenu :

À partir d'un cas réel de production de magazine, les stagiaires étudient :

- Le fonctionnement général d'une émission de plateau
- La préparation : matériel nécessaire, composition de l'équipe
- L'élaboration du devis relatif à un épisode du magazine et la prévision du coût de la production à long terme (cumul des coûts, économies d'échelle)
- La recherche de partenaires financiers
- La négociation et les arguments vis-à-vis du diffuseur

■ 2^e journée

L'évaluation des coûts et la recherche de financements (2)

Objectif :

Savoir chiffrer le coût de production d'un magazine

Contenu :

À partir d'un cas réel de production, les stagiaires procèdent au chiffrage détaillé d'un magazine
La rédaction des contrats

Objectif :

Savoir analyser les contrats liés à la production d'une émission de flux

Contenu :

À partir de contrats-types liés à une émission TV servant de base à la simulation, les stagiaires étudient :

- Les contrats d'engagement de l'équipe

artistique (auteurs, réalisateurs, comédiens)

- Les contrats d'engagement des techniciens : négociations, relation avec la convention collective de l'audiovisuel, résolution des litiges

■ 3^e journée :

Le tournage (en direct) et la post-production

Objectif :

Connaître l'organisation d'un tournage et de la post-production d'un magazine en direct

Contenu :

À partir d'un cas réel de production, les stagiaires étudient :

- L'équipe technique et artistique d'un magazine
- La préparation et la réalisation
- Les relations avec le producteur
- La composition du cahier des charges
- Le travail du directeur de production (repérages, sélection du personnel, matériel de captation et de transmission)
- Le rôle de la production exécutive sur la prévision des dépenses
- La mise en place de la captation
- Les étapes du déroulement des opérations en direct

Exercice : À partir d'une mise en situation de réalisation d'émission en direct, les stagiaires suivent minute après minute les étapes de son déroulement et les difficultés pratiques intervenant au cours de la retransmission : transports, problèmes de liaison son, gestion des demandes d'images par d'autres diffuseurs, Conférences de production, comptes-rendus

■ 4^e journée

LA PRODUCTION DE PROGRAMMES DE FLUX CAS PRATIQUE : LA CAPTATION

Objectif :

Définir et comprendre les spécificités techniques et juridiques de la gestion de production d'une captation

Acquérir les outils propres au traitement au traitement de la production de ce type de captation, du cahier des charges au chiffrage du projet

Contenu :

Les différents genres de programmes de captation

Etude d'un cas pratique : l'évènement sportif

- Définition du projet et de son cahier des charges
- Réunions avec les différents interlocuteurs (chaîne, producteur, prestataire, partenaire de l'évènement...)
- Analyse des besoins techniques
- Repérages (contraintes liées au lieu, temps...)
- Le retroplanning
- Préparation logistique et les différentes implantations techniques (installation du car régie : règles de sécurité, emplacement...)
- Organisation et installation du car régie
- Le tournage
- La gestion des enregistrements et des transmissions
- La gestion du direct et des problématiques liées à la diffusion des signaux image et son (qualité, latence...)
- Droits à l'image
- Droits d'exploitation direct et rediffusions

■ 5^e journée

Evaluation du Bloc :

-Voir modalités p 17 et 18

■ **SEMAINE 16 :**

L'ENTREPRISE DE PRODUCTION

■ **1^{re} journée**

Les caractéristiques de l'entreprise de production et les règles de droit commun

Objectif :

Connaissance des modèles spécifiques des sociétés de production et des conditions de leur constitution

Contenu :

- La constitution de l'entreprise de production :
 - Rappel historique
 - La notion de « personne morale » et les actes constitutifs de la création d'une société
 - Le choix d'une forme de société
 - La constitution du capital
 - Les aides à la création d'entreprises
 - L'objet social, la dénomination commerciale et le choix du siège social
 - Les principales caractéristiques des baux commerciaux
 - La gestion de la SARL et de l'EURL
 - Les principes et organes de gestion d'une société anonyme
 - Les démarches nécessaires à la constitution de la société
 - Les autres sociétés et le GIE

- Les particularités de la gestion des entreprises cinématographiques et audiovisuelles

- La spécificité des entreprises du secteur dans les domaines juridique, financier, commercial, fiscal, social et comptable
 - L'organisation de l'activité de l'entreprise de production en relation avec son environnement
- Les différences de statuts réglementaires pour les sociétés de production

■ **2^e journée**

Les principes généraux de la gestion comptable

Objectif :

Aperçu des principes généraux de la gestion comptable d'une société de production en relation avec la gestion comptable du film

Contenu :

- La comptabilité générale :
 - Les services comptables des productions, les différents intervenants et leurs missions :
 - * Le comptable
 - * Le directeur financier
 - * L'expert comptable
 - * Le commissaire aux comptes
- Les relations entre l'assistant de production et les services comptables, l'échange de documents
- La comptabilité du film gérée par l'administrateur de production versus la comptabilité de la société gérée par le comptable de production
- L'enregistrement des pièces (factures, note de frais, chèques, virements...)
- La lecture des comptes (compte, fournisseur ou banque...)
- Le suivi des documents comptable (devis, échéancier, situation, financement)

■ **3^e journée**

Le social, la gestion des salaires

Objectif :

Aperçu de la rédaction des bulletins de salaires

Contenu :

- Les mécanismes pour l'établissement des bulletins de salaires
- Les différentes catégories de salariés et les différentes cotisations sociales
 - Les bases de calcul des régimes sociaux
 - Les délais de déclaration des salaires et la régularisation du compte des cotisations
 - Les abattements fiscaux
 - Les frais professionnels

Exercice pratique : Les stagiaires établissent et analysent des bulletins de salaires de plusieurs types de personnels en fonction de leur statut et calculent les cotisations sociales selon les taux en vigueur

Les règles de gestion comptable et les méthodes de contrôle de gestion

Objectif : Analyse des règles essentielles de la gestion comptable d'une société de production et les méthodes de contrôle de gestion

Contenu : Présentation et examen d'une liasse fiscale
 Les règles de comptabilité spécifique à une société de production :
 L'amortissement des films
 les coproductions
 Les méthodes de contrôle de gestion et de comptabilité analytique applicable aux sociétés de production

■ **4^e journée**

La finition, la livraison et la sortie du film dans les conditions prévues

Objectif : Compréhension des opérations de production par la livraison du film fini dans les délais prévus

Contenu :

- L'achèvement de la production
- La finalisation du projet sur les plans :
 - comptables : l'état de fin de film et le compte de liaison
 - administratifs : le dossier pour le visa de la commission de classification
 - techniques : le dossier de remise du PAO aux chaînes
 - commerciaux : le bilan annoncé, la plaquette publicitaire, la promotion et le budget de sortie

■ **5^e journée**

Les différentes missions de l'assistant de production au sein de la société de production

Objectif : Capacité à hiérarchiser et traiter les principales missions de l'assistant de production

Contenu : Les principales missions de l'assistant de production de la réception des projets au traitement administratif et à la promotion
 Les relations avec les auteurs et le réalisateur
 Les demandes du producteur
 L'organisation quotidienne
 Les plannings
 Les différentes manifestations, les festivals, la promo

■ SEMAINE 17 :

LE SITE WEB D'UNE SOCIÉTÉ DE PRODUCTION

Objectif : Créer les bases nécessaires pour créer et personnaliser le site internet d'une société de production et avoir la méthode pour bien le référencer

■ 1^{ère} journée

Objectif :

Comprendre les composantes d'un projet web : clients, besoins, structuration de l'information et graphisme
Comprendre les étapes de création d'un site Wix
Créer, administrer et enrichir le site d'une société de production ou une page web
Gérer de manière autonome le back office d'un site internet

Contenu :

Projet web : décryptage des besoins
Bien identifier sa cible ainsi que ses besoins
Analyser les comportements : profils types des internautes
Fonctionnalités de base d'un site
Préparer le cahier des charges
Découvrir le HTML
Présentation des principales balises
Insertion de liens et d'images
Structure d'une page HTML, balises et attributs
Panorama des principales balises : titres, paragraphes, liens, images
Création de tableaux

Atelier pratique : création des premières pages en HTML

■ 2^{ème} journée à la 4^{ème} journée

Structuration de l'arborescence

Méthode pour structurer son offre
L'arborescence
Les étapes clés d'un projet de site

L'ergonomie

Qu'est-ce que l'ergonomie ?
Éléments de navigation
À quoi sert le webdesign ?
La mise en valeur de l'information et la communication
Définir la chartre graphique
Structurer l'information
Concevoir l'arborescence du site

La construction d'un menu

Des informations au service de l'internaute
Les règles de conception et d'organisation des informations
Organiser une page
Respect des règles et conventions

La gestion de l'apparence graphique

Choix et installation de thème
Paramétrage du thème
Modifications (CSS)
Créer du contenu

L'insertion du contenu

Les différents champs et comprendre leurs fonctions
L'insertion du texte et l'optimisation pour son affichage et son référencement
L'insertion des images
La publication du contenu
L'insertion des liens
La création des formulaires de contact

L'insertion d'un plan avec Google
L'intégration d'une vidéo Youtube
L'activation de commentaires
L'ajout des formulaires
L'activation puis paramétrer l'affichage mobile
Le paramétrage des zones de référencement

■ 5^{ème} journée

La Version mobile de votre site

Site Parent / Site Enfant
Présentation de l'interface mobile
Afficher-Masquer une page
Changer de page
Afficher ou masquer un objet
Modifier la taille des objets
Afficher / Masquer des sections
Mode Aperçu et Editeur en version mobile
Simulations d'écrans avec Screenfly

Administration de votre site Web

Gestion du site
Rôles et permissions
Historique
Le poids des images
Le titre d'une page (pour un moteur de recherche)
Inclure des mots clés dans vos pages Wix
Résumé-Description d'une page
Interdire une page aux moteurs de recherche

- Une astuce bien utile
- Importance du choix de l'url
- Déclarer et valider la propriété sur Google
- Envoyer le Sitemap à Google
- Outil SEO interne à WIX
- Informations vous concernant

■ SEMAINE 18:

1^{ère} et 2^{ème} journée

L'outil Google Ads

Objectif :

Identifier les étapes de création et de mise en place d'une campagne de publicité Ads.

Contenu :

Comprendre les notions avancées de référencement payant afin d'être capable de créer, de gérer et d'optimiser les différents types de campagnes Ads

Les principes et le fonctionnement de Google Ads

Les principes et le fonctionnement du Search Marketing
Données du Marché, leviers de développement et le principe du référencement
Les avantages et les inconvénients de Google Ads
Le glossaire et les différents ratios utilisés dans une campagne Ads
L'audience et les réseaux de ciblage
Les annonces Ads
Enchères et qualité
L'Interface Ads

Création et lancement d'une Campagne Google Ads

Définir des objectifs marketing
Augmenter le trafic vers un site Web
Constituer une base de données abonnés

Les principes et le fonctionnement de Google Ads

Les principes et le fonctionnement du Search Marketing
Données du Marché, leviers de développement et le principe du référencement
Les avantages et les inconvénients de Google Ads
Le glossaire et les différents ratios utilisés dans une campagne Ads
L'audience et les réseaux de ciblage

Les annonces Ads
Enchères et qualité
L'Interface Ads

Création et lancement d'une Campagne Google

Définir des objectifs marketing
Augmenter le trafic vers un site Web
Constituer une base de données abonnés

Optimiser son site web pour mieux déterminer le ROI

Tester et optimiser son site
Soigner son contenu
Sélectionner des pages de destination pertinentes

Créer sa structure de campagne : Structurer ses campagnes, structurer ses groupes d'annonces

Mettre en oeuvre sa campagne : Définir les paramètres
Créer les groupes d'annonces, rédiger des annonces efficaces et percutantes
Choisir des mots clés pertinents, options de ciblage des mots clés
Fixer son CPC maximum et son budget quotidien
Activer son compte
Résultats et indicateurs de performances : Synthèses et rapports, analyse des Informations
Optimisations de ses campagnes sur Google Ads : Optimiser ses mots clés, des annonces, gérer et exploiter la saisonnalité
Retour sur investissement et suivi des conversions : Statistiques et Google Analytics, suivi des conversions
Exploiter de nouveaux supports : Le réseau display, Google Maps et Adresses, Ads mobile

■ De la 3e à la 5e journée :

Intégrer les réseaux sociaux dans la stratégie marketing

Objectif :

Découvrir l'univers du web social : codes et usages.
Comprendre le fonctionnement des principaux réseaux sociaux.
Définir une stratégie de développement via les réseaux sociaux

Contenu :

Les nouveaux usages des réseaux sociaux
S'adapter à la diversification des réseaux sociaux et à leurs spécificités.
Appréhender l'avènement des communautés sur les réseaux sociaux
Influenceurs, micro influenceurs et ambassadeurs : saisir l'impact du marketing d'influence.
Atelier : établir le profil social de ses clients et leurs influenceurs.

Utiliser les médias sociaux comme leviers d'engagement
Maîtriser les fondamentaux de Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn...
Usages, profil utilisateurs, chiffres clés
Vocabulaire et fonctionnalités spécifiques

Optimiser la présence de sa marque sur les réseaux sociaux

Augmenter sa visibilité sur les réseaux sociaux : le SMO (Search Media Optimisation)
Rédiger et publier des contenus à valeur ajoutée différenciant
Interactivité et participatif : renforcer l'impact de ses campagnes social

Se constituer un réseau d'influence pour booster la viralité de ses messages sur les réseaux sociaux.

Atelier : maîtriser les nouvelles techniques de communication en ligne : stories, live streaming...

Piloter et contrôler sa e-reputation et son personal branding grâce aux réseaux sociaux.

Adapter sa stratégie de marque selon le média social

Déterminer son positionnement

Développer une ligne éditoriale et un contenu associé
Connaître les bonnes pratiques pour faire le buzz et susciter l'attachement
Etablir une stratégie de marque avec des objectifs et un usage spécifiques
Développer son réseau et son influence : les incontournables pour faire grandir sa communauté de followers

Adapter sa stratégie de marque selon le média social

Communiquer par l'image : l'importance du storytelling visuel sur les réseaux sociaux.

Live streaming, vidéos... : comprendre l'impact de la vidéo et l'évolution des formats.

Renforcer sa proximité clients sur les réseaux sociaux: développer ses stories.

Atelier : réaliser et diffuser une story.

■ SEMAINES 19 À 26 : PÉRIODE DE MISE EN PRATIQUE PROFESSIONNELLE EN ENTREPRISE

Un stage pratique conventionné d'une durée de 8 semaines vient compléter la formation en Centre.

Ce stage compte pour l'obtention finale du certificat d'assistant de production. Il peut avoir lieu dans une ou plusieurs entreprises, pour collaborer à l'activité d'une société de production cinématographique ou audiovisuelle.

Le stagiaire cherche, au cours de la formation, et en liaison avec l'un des responsables pédagogiques du CEFPP, la ou les entreprises dans lesquelles il effectuera son stage. Cette entreprise doit être agréée par le CEFPP et, si c'est le cas, le stage fait l'objet d'une convention tripartite entre le stagiaire, le CEFPP et l'entreprise d'accueil.

Un suivi régulier, sous la forme de contacts téléphoniques, a lieu durant la période en entreprise, en fonction du cadre d'objectifs déterminé avec le stagiaire et l'entreprise d'accueil. Une évaluation a lieu à l'issue de cette période dans le cadre du passage des examens devant le jury de professionnels pour l'obtention du certificat.



C.G.V. CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

I . INSCRIPTION

Toute personne souhaitant suivre l'un des programmes du CEFPPF doit au préalable rencontrer l'un des responsables du service « sélection, orientation et suivi des stagiaires ». Celui-ci détermine si le candidat satisfait aux pré-requis du stage de manière à constituer son dossier.

Les stagiaires reconnaissent avoir pris connaissance, au cours de l'entretien d'orientation, de l'ensemble des informations relatives aux unités pédagogiques. Ils ont, au cours de cet entretien, déterminé leur choix concernant la formation qu'ils vont suivre.

Les candidats doivent respecter les critères de prise en charge et les délais de dépôt de dossier, prévus par leur fonds de formation.

Les inscriptions sont effectuées dans la limite des places disponibles et sous réserve de la confirmation de prise en charge par le fonds de formation. Chaque stagiaire reçoit une convocation la semaine précédant son entrée en formation.

II . ANNULATION, ABSENCE ET REPORT

Toute annulation doit être signalée au CEFPPF et au fonds de formation le plus tôt possible avant le stage, par téléphone et par confirmation écrite.

Toute absence injustifiée au cours de la formation est facturée directement au stagiaire selon le tarif en vigueur.

Tout report doit être signalé au CEFPPF et au fonds de formation une semaine au plus tard avant le début du stage. Dans ce cas, le stagiaire est inscrit prioritairement à la session suivante, sous réserve des places disponibles et de l'accord du fonds de formation.

III . RÉGLEMENT

Toute part de financement individuel doit être réglée par le stagiaire avant son entrée en stage.

IV . LOGICIELS INFORMATIQUES

Conformément à l'article 122-6 du Code de la Propriété Intellectuelle, le stagiaire est tenu de n'introduire aucun logiciel dans les ordinateurs du CEFPPF. De même, il est tenu de ne pas recopier de logiciels pour son usage personnel. Tout contrevenant s'expose à des poursuites.

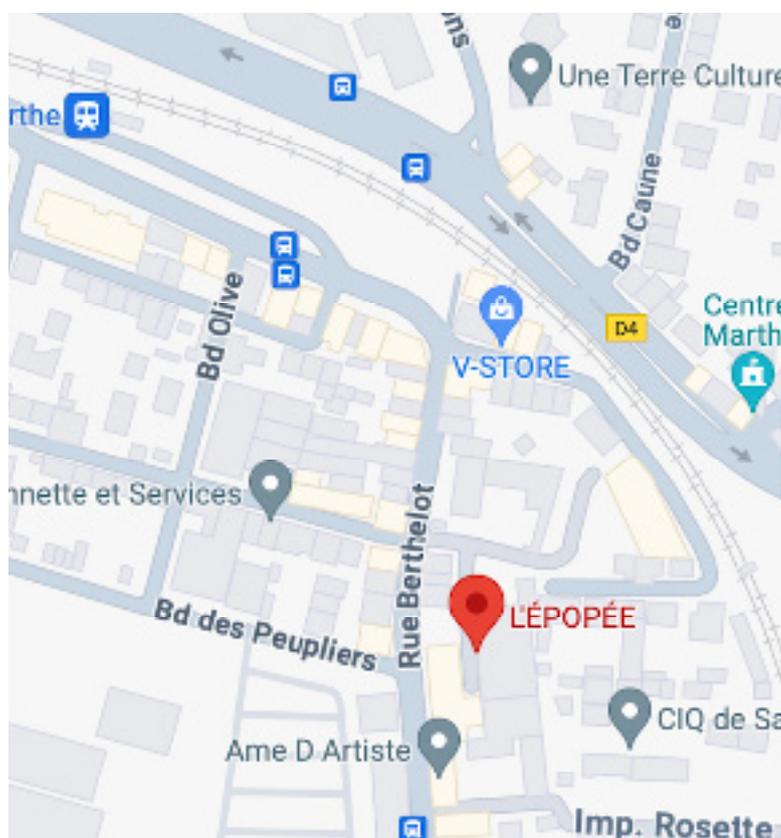
V . GARANTIES

Le CEFPPF ne pourra être tenu responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté, en particulier en cas d'annulation d'un stage par suite d'une insuffisance d'inscriptions.

L'ensemble des formateurs étant des professionnels, le CEFPPF se réserve le droit de changer de formateur ou de reporter l'intervention à une date ultérieure pendant la durée du stage, en cas d'indisponibilité de dernière minute de l'intervenant initialement prévu.



CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS



LIEU DE FORMATION

ÉPOPÉE VILLAGE

6 rue Berthelot
13014 MARSEILLE

POUR S'INSCRIRE

Standard : 01 40 30 22 35

Email : info@cefpf.com

www.cefpf.com

Retrouvez-nous sur Facebook

 <https://www.facebook.com/cefpf.centredeformation>

Le CEFPF dispose, à l'Épopée, de salles accessibles aux personnes en situation de handicap.

Le CEFPF - Association à but non lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Siret 391 794 583 00057 Code APE 8559A N° de déclaration préfecture de Paris 11 75 192 997 5

